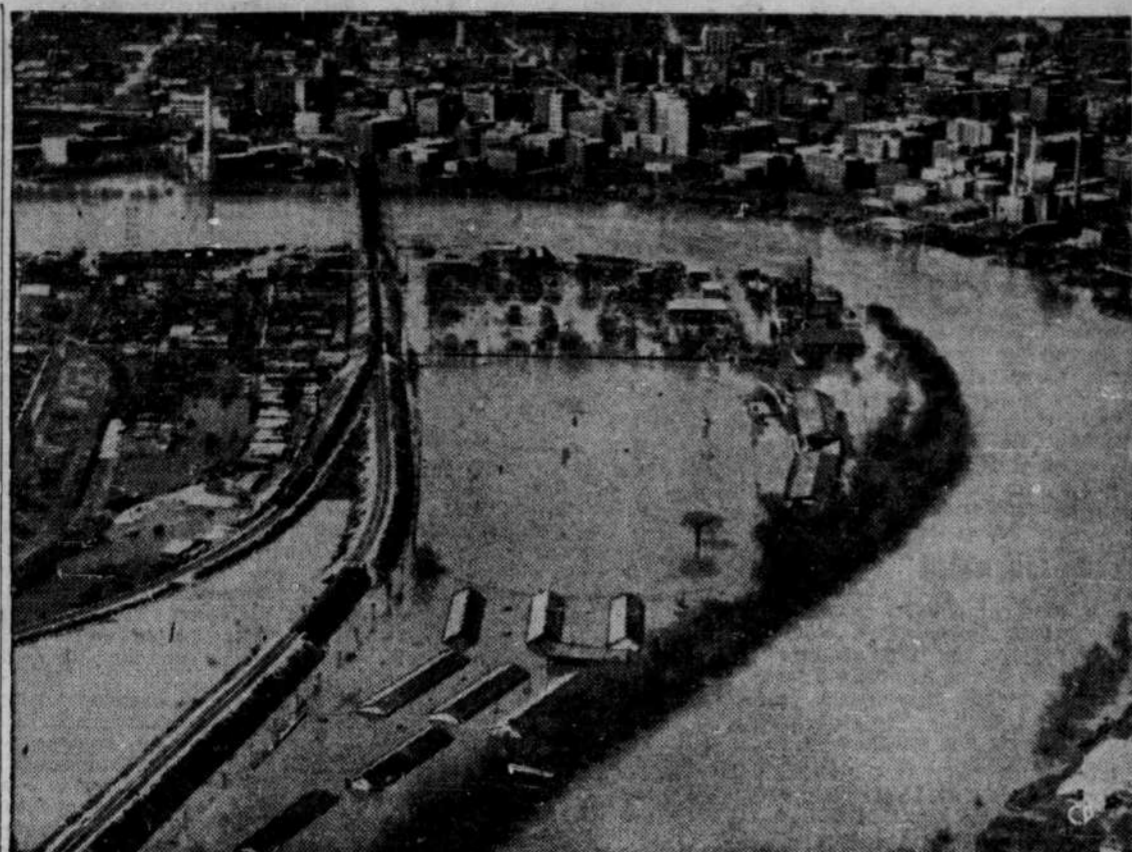


Lucien Cabana reçoit une sentence de 20 ans d'emprisonnement

Lucien Cabana s'est vu imposer une sentence exemplaire de 20 ans d'emprisonnement. Il comparait devant le juge Armand Cloutier sous l'accusation d'avoir commis le vol à main armée de \$2,700, perpétré il y a deux mois.



LE DEBORDEMENT DES EAUX A L'INTERIEUR DE WINNIPEG — Le quartier des affaires de Winnipeg, comme on le voit ici, n'est guère à l'abri des inondations qui ont déjà recouvert la piste de courses de Whittier Park, de l'autre côté de la Rivière Rouge.

Sur cette piste, seuls surnagent, à l'avant-plan, les toits des écuries. Le fleuve, débordé, est présentement en train de diviser la ville en plusieurs quartiers isolés l'un de l'autre par l'eau.

Domages de \$75,000 dans l'incendie de la buanderie Riendeau

Ravagée hier par un incendie, la buanderie Riendeau Ltée, située à 2080, rue Harmonie, n'est ce matin qu'un amas de ruines, du moins à l'intérieur.

Le secrétaire, M. Pierre Riendeau, a aussitôt pris des mesures pour assurer un service de compensation à la clientèle et continuer de répondre aux appels de service.

Les secours aux sinistrés viennent de toutes parts

L'épiscopat québécois adresse un message de sympathie à Son Exc. Mgr Courchesne — Le comité de secours, présidé par l'hon. Rivard, reçoit de nombreuses souscriptions — Aide aux sinistrés du Manitoba

Des témoignages de sympathie et des contributions de secours continuent d'arriver aux sinistrés du Québec et du Manitoba. De tous les coins du Canada et de plusieurs villes des Etats-Unis affluent vers Rimouski, Cabano et la région de la rivière Rouge les envois de vivres, les équipes de volontaires et des fonds de secours.

de Maine et du Vermont sont en route vers les lieux sinistrés. On apprend par ailleurs qu'une réunion spéciale de la section de Montréal de l'Association des marchands détaillants du Canada, tenue à l'hôtel Mont-Royal, a lancé l'invitation à tous les associés de donner généreusement aux victimes de l'incendie.

Sympathies des Chevaliers de Colomb

A Son Excellence Mgr Georges Courchesne, Archevêque de Rimouski, Palais archiepiscopal, Rimouski, P.Q.

L'Exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, réuni à Montréal, en assemblée spéciale, vous présente respectueusement en votre qualité de père spirituel de la population de la ville de Rimouski et du village de Cabano, les sympathies les plus profondes des officiers de nos 165 Conseils et des 63,000 membres de notre Ordre, en cette province, à l'occasion des désastreux incendies qui viennent d'éprouver si cruellement ces populations.

Nous vous offrons en même temps notre coopération la plus entière pour l'organisation de secours en faveur des victimes de ces deux effroyables désastres.

Nous vous assurons de nos ferventes prières pour qu'il plaise à la Divine Providence d'adoucir le sort des sinistrés.

Nos humbles services sont à votre entière disposition et nous vous remercions, avec nos condoléances les plus sincères, l'expression de nos hommages les plus respectueux.

Le Juge T.-A. Fontaine, Député d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, Montréal, 9 mai 1950.

Service d'éducation familiale Saint-Vincent-Ferrier

Demain soir, le 11 mars, à 8 h. 30, M. l'abbé Gérard Lalonde prononcera une conférence intitulée "Mon mari ne comprend pas; ma femme est indéchiffrable", à l'occasion de la réunion des membres du Service d'éducation familiale.

Rimouski et Cabano

Québec, 10 (D.N.C.) — L'épiscopat québécois, réuni hier à Québec, a adressé un témoignage de sympathie à l'archevêque de Rimouski, Son Excellence Mgr Georges Courchesne, dont la ville a été si lourdement frappée en fin de semaine dernière par la conflagration qui a causé pour plus de \$2,000,000 de dommages. Leurs Excellences les archevêques et évêques de la province de Québec ont prié leurs Excellences Nosseigneurs Courchesne et Parent de présenter leur sympathie à leurs ouailles et de les assurer de compter sur de prochains secours. Le message est signé par Son Excellence Mgr Omer Garant, secrétaire de l'épiscopat québécois.

La région de la rivière Rouge

(Par la Canadian Press) Des secours sous toutes les formes commencent d'affluer vers les régions si durement affectées par les sinistres récents. Après l'aide promise du gouvernement fédéral et de plusieurs provinces, les forces armées, les organisations nationales et les groupes privés apportent de toutes parts des contributions en vue de conjurer les effets du désastre.

Aucune compilation officielle ne peut encore être établie, mais des nouvelles partielles commencent de donner une bonne idée du mouvement de sympathie qu'a soulevé les sinistres causés par l'incendie. La Colombie canadienne vient de prélever sur ses fonds spéciaux de secours d'urgence la somme de \$20,000 à être envoyée aux victimes de Rimouski.

Le premier ministre Maurice Duplessis vient d'annoncer la formation d'un comité spécial pour recueillir les fonds de secours expédiés aux sinistrés de Rimouski. Les activités du comité ont débuté avec le don anonyme d'une somme de \$50,000.

Des envois de vêtements par la Croix Rouge et l'Ordre des Filles de l'Empire; le don de 100 poêles électriques de Montréal; l'expédition de lits et d'appareils par le ministère de la colonisation; un envoi de 10,000 livres de pommes de terre de Montréal; voilà les premiers secours à signaler.

Plusieurs villes des Etats-Unis ont envoyé un message de sympathie et promis de venir en aide matériellement aux victimes de Rimouski. Les Chevaliers de Colomb de New Haven ont envoyé la somme de \$2,000 aux fonds de secours des Chevaliers de Colomb de Québec. Le maire de Buffalo a offert aux victimes de Rimouski toutes les ressources de fonds de secours de la ville. Une campagne de secours a été inaugurée à Lewiston, et plusieurs volontaires des Etats

de la Saskatchewan et le Québec viennent d'expédier d'énormes quantités de chaussures, d'appareils de communications téléphoniques, de couvertures, de vêtements et autres fournitures.

Un train spécial de Regina est en route vers Winnipeg, apportant un cargaison considérable de vivres et d'appareils de chauffage.

Mlle A. Garneau décédée à Québec

Québec, 10 (D.N.C.) — Nous apprenons hier soir la mort de Mlle Adine Garneau, tante de notre confrère René Garneau, chevalier de la Légion d'Honneur et secrétaire français de la Commission Massey. Mlle Garneau, qui est décédée à l'hôtel Dieu à l'âge de 68 ans, appartenait à l'une des familles les plus distinguées de Québec.

Elle laisse dans le deuil deux frères, M. Amable Garneau, de Lotbinière, et M. Léon Garneau, de Tulsa, Oklahoma; une sœur, Mme Oswald Trépanier, de Québec; ses neveux et nièces, M. René Garneau, Mme L. Gauvin, M. André et Gilles Garneau, M. Garneau de Villiers, le notaire Eugène Bernard, M. Jacques Garneau et Guy Trépanier.

Le Devoir prie notre confrère René Garneau et sa famille d'accepter l'expression de ses vives condoléances.

La situation s'aggrave toujours à Winnipeg

Les trains ont cessé de circuler depuis hier soir — 25,000 personnes sont chassées de leurs foyers — La rivière Rouge atteint un niveau de 29 pieds. — Nouvelle hausse de 2 à 3 pieds

Winnipeg, 10. (C.P.) — La rivière Rouge a coupé aujourd'hui le dernier lien dans sa vallée, entre Winnipeg et la frontière. Pour la dernière fois, hier soir, et d'ici la fin de l'inondation, les trains du chemin de fer Pacifique Canadien ont circulé.

Ceux du Canadien National, près de la rivière, ont été coupés à Emerson, près de la frontière, depuis près d'une semaine. Les routes ont été fermées à des douzaines d'endroits.

Winnipeg, 10 (C.P.) — La situation s'aggrave d'heure en heure à Winnipeg. Les eaux de la rivière Rouge et de ses affluents continuent toujours de monter, dépassant tout niveau jamais atteint. L'armée, sous la direction du brigadier R. E. A. Morton, a demandé, hier soir, à la population de toutes les parties basses de Winnipeg, d'avoir à évacuer leurs maisons et de se réfugier dans le centre de la ville.

Le brigadier Morton, qui dirige les opérations militaires en marge de l'inondation, doit officiellement annoncer un plan aujourd'hui.

Cet exode frappe les habitants de Saint-Vital, au sud de Winnipeg. Le total des personnes chassées de leurs foyers s'élève maintenant à environ 25,000. Loger et nourrir tous ces évacués devient un énorme problème.

Les dons en argent et les approvisionnements de bouche arrivent à la Croix-Rouge de toutes les parties du pays. Les offres de secours affluent de partout. Mais le problème le plus important est celui du logement de tous les évacués venus se réfugier dans le centre de Winnipeg. Il faut également venir ces personnes.

Des réfugiés affluent continuellement de tout le bassin de la rivière Rouge menacé par la crue des eaux.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

Les maires des différentes municipalités sont d'avis que toutes les personnes qui peuvent quitter Winnipeg doivent le faire immédiatement.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

Le brigadier Morton, qui dirige les opérations militaires en marge de l'inondation, doit officiellement annoncer un plan aujourd'hui.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

A l'aube, ce matin, les postes de radio ont fait appel à tous les chauffeurs d'automobile, de camion ou de taxi; on a demandé à chacun de se rapporter le plus tôt possible au quartier général afin que le brigadier Morton sache sur combien de véhicules il peut compter pour transporter les victimes de l'inondation ou les travailleurs.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

Cela ferait partie du programme d'évacuation volontaire.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

Exode Hier soir, le tableau était vraiment pathétique: l'évacuation en masse de Saint-Vital commençait et l'on pouvait voir hommes, femmes et enfants fuir avec leurs objets les plus précieux, quelques vêtements et des provisions de bouche.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

Il ne s'agissait pas toutefois d'une retraite d'urgence. Le maire Elmswood Bole prévoit que l'inondation aura lieu graduellement. Vendredi, Saint-Vital serait couvert d'eau. Cette municipalité couvre une superficie de trois milles de long par deux à trois milles de large.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

Saint-Vital est coincée entre la rivière Rouge et son tributaire, la Seine.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

L'ingénieur de la ville, M. W. D. Hurst, et le gérant de l'Hydro, M. J. W. Sanger, prévoient à la fin de la journée hier qu'il est possible que le niveau de la rivière s'élève d'encore trois pieds. La rivière Rouge et ses affluents, qui

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

La convention libérale

Me George Marler demande à tous les délégués de conserver leur liberté

Me George C. Marler, leader de l'opposition à l'Assemblée législative et chef intérimaire du parti libéral provincial, était l'hôte d'honneur hier soir au club de Réformateurs d'un dîner organisé par l'Association des femmes libérales de Saint-Antoine-Westmount et de l'Association des femmes libérales de Saint-Laurent-St-Georges.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

A la fin du dîner, Me Marler a parlé de la convention libérale et du choix du chef permanent du parti libéral provincial. Me Marler a particulièrement insisté sur la liberté que doivent conserver tous les délégués à la convention.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

De plus, a ajouté le conférencier, il faut que tous les libéraux donnent leur appui le plus entier à celui qui sera élu chef.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

Me Marler a également parlé de l'esprit que doivent apporter les libéraux dans toute lutte politique. Si nous devons, dit-il, consentir à tous les efforts pour reprendre le pouvoir à Québec, ce n'est pas pour jouir du pouvoir mais pour redonner à Québec la liberté dont notre province est privée sous le gouvernement de l'Union nationale.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

Les personnalités à la table d'honneur étaient, outre Me Marler, Mme Mostyn Lewis, présidente de l'Association des femmes libérales de Saint-Antoine-Westmount; Mme T. B. Hency, présidente de l'Association des femmes libérales de Saint-Laurent-Saint-Georges; Mme Tancredi Jodoin, présidente de la Fédération provinciale des femmes libérales; Mme Roland Lefrançois, présidente du comité féminin de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal; Mme George Marler, Mme W.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

Un choix des plus complets SOULIERS • CHAPEAUX • ACCESSOIRES COMPLETS et PALETOTS pouvant se porter immédiatement Max Beauvais 385 rue St-Jacques O. Le magasin pour hommes par excellence à Montréal. Heures d'affaires: 9 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours, le samedi de 9 h. a.m. à 1 heure.

C'est une affaire de protection...mais un grand nombre en font une affaire de patronage... de charité déguisée... L'assurance incendie est une nécessité économique. Les hommes d'affaires le reconnaissent. Ce que la plupart ignorent, c'est le rôle que l'agent doit remplir. Il doit posséder les qualifications nécessaires pour conseiller son client, rédiger les contrats appropriés à ses besoins et obtenir un règlement de perte honnête et rapide. L'assurance doit être avant tout une PROTECTION pour l'assuré. CONSULTATIONS GRATUITES Nos experts diplômés de l'Insurance Institute of Montreal feront pour vous un examen consciencieux et honnête de votre portefeuille d'assurance et vous donneront un rapport écrit de leur étude sur demande. Ecrivez ou téléphonez à Geo. TANGUAY & FILS Liée COURTIERS D'ASSURANCE Téléphone: FR. 1166* 4489, avenue Papineau Montréal

Paraîtra après-demain Histoire du Canada français Tome I par Lionel GROULX, ptr "La première Histoire du Canada" depuis Garneau Trois cartes géographiques originales \$2.00 l'exemplaire Edition spéciale, (papier et couverture de luxe, numérotée et autographiée par l'auteur): \$3.50 l'exemplaire. L'ACTION NATIONALE 422 EST, RUE NOTRE-DAME MARquette 2837



RETOUR DE ROME — C'est à trois heures, hier après-midi, que s'est posé à Dorval le DC-4 de Curtis-Reid qui ramenait au pays une partie de la délégation au sacre de Son Exc. Mgr Paul-Emile Légar, archevêque de Montréal. On sait que la cérémonie a eu lieu à Rome le 27 avril dernier. On voit ci-dessus Mgr Albert Valois, p.a., v.g., directeur du comité diocésain d'Action catholique, M. l'abbé J. Signori, curé de Sainte-Jeanne de Chantal, M. LePailleur et Lussier, tous deux de Montréal. L'avion ramenait également, au nombre de ses 27 passagers, M. Jules Légar, secrétaire de M. Saint-Laurent et frère du nouvel archevêque, le conseiller Jean-Marie Savigneau, représentant du maire de Montréal au sacre, M. Jean-Victor Cartier, président du comité diocésain d'Action catholique, et autres. Plusieurs de ceux qui étaient partis sur le même avion, il y a plus de deux semaines, prolongent leur séjour en Europe.

Malgré les obstacles, le Canada aura sa route transcontinentale

M. Romuald Bourque au Club St-Georges Kiwanis

"Une route transcontinentale au Canada, c'était quelque chose d'absolument impossible. Mais, malgré tout, nous construisons cette route comme nous avons construit bien d'autres choses, justement parce que nous avons au Canada de ces hommes qui ne comprennent pas la signification du mot impossible. En dépit de tous les obstacles et de tous les bons conseils d'amis sympathiques, ces hommes vont de l'avant et construisent une route transcontinentale canadienne. Et la première chose que nous saurons, nous aurons vaincu les difficultés, nous aurons passé à travers l'impossible."

C'est en ces termes que s'adressait, hier midi, M. Romuald Bourque, maire d'Outremont, aux membres du Club St. George Kiwanis. M. Bourque est ancien président du Club St-Laurent Kiwanis et ancien gouverneur du district O.-Q.-M.

"Aujourd'hui, dit le conférencier, le Canada atteint un autre sommet de son histoire. Il y a quelque soixante ans, nous terminions notre premier chemin de fer transcontinental à force d'énergie, de détermination et de travail.

"Présentement, nous construisons un autre transcontinental,

PIERRE BRABANT A RADIO-CANADA

Pierre Brabant sera entendu sur les ondes de Radio-Canada, aux deux prochaines émissions consacrées aux "Amis de l'Art", soit les 13 et 20 mai, à 1 h. 30 p.m. Pierre Brabant a inscrit à son programme deux oeuvres de Liszt: *Consolation*, en mi, et *Funérailles*, extrait des harmonies poétiques et religieuses.

Différend chez les employés des arsenaux de Québec

Québec, 10 (Spéciale). — La mésestime qui existe présentement entre les autorités de Canadian Arsenals à Québec et leurs employés, à savoir si des négociations collectives de bonne foi peuvent avoir lieu entre les parties, malgré qu'un ordre en conseil exclue les employés de cette compagnie, doit et devra se clarifier le plus tôt, déclare M. René Harnegnisse, directeur de l'organisation pour la C.T.C.C. Car, a-t-il dit, la C.T.C.C. ne peut concevoir et ne peut approuver que le gouvernement fédéral puisse nier le droit d'association aux employés des Arsenaux de Québec en matière de salaire et conditions de travail.

Une importante assemblée des employés de Canadian Arsenals doit avoir lieu ce soir, au Palais Montclair. Une résolution sera présentée aux fins de demander l'intervention d'un conciliateur du ministère du travail. D'autre part, la C.T.C.C. a requis les services d'un aviseur légal dans cette affaire, en la personne de Me Guy Roberge, de Québec. La Canadian Arsenals est représentée, en la circonstance, par Me Gérard Lacroix.

Avis de décès

MONAT. — A Montréal, le 8 mai 1950, à l'âge de 84 ans, est décédé Arthur J. Monat, époux de Lucette Massue, demeurant au No 20 ouest, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.S. Vallée, Lée, 5310, av. du Parc, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, Mile-End, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture.

MOREAU. — A Beauharnois, le 9 mai 1950, à l'âge de 70 ans, est décédé Mme J.-Wilfrid Moreau, née Primeau (Rose), épouse de feu Wilfrid Moreau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 41-A, rue Ellice, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
PL. 1786-1787
10% d'escompte aux communautés religieuses.

La façon traditionnelle de
Fêter DOLLARD
le 24 mai,
c'est de porter à la boutonnière
La Rose de Dollard
symbole de ralliement de tout un peuple
La Librairie d'Action Nationale
422 est, rue Notre-Dame, Tél.: MAquette 2837
Dépositaire des roses
DE LA ROSERAIE NATIONALE

M. W. D. Euler préconise la fédération des signataires du pacte de l'Atlantique-Nord

Le problème mondial de la paix — Le sénateur Bouffard défend la taxe de 8 p.c. sur la margarine

Ottawa, 10 (D.N.C.) — Le Sénat a discuté hier, deux résolutions fort différentes, toutes deux proposées par l'hon. W. D. Euler, libéral d'Ontario.

La première, porte sur le problème mondial de la paix. La seconde, sur la taxe de vente de 8 pour cent, imposée à la margarine.

Sur le premier sujet, le sénateur Euler lui-même a ouvert le débat par un grand discours pour demander l'appui du parlement canadien à un projet de conférence mondiale qui aurait pour but d'étudier la possibilité de réunir en une fédération, les pays signataires du Pacte de l'Atlantique-Nord, dans l'espoir d'étendre plus tard ce groupement à toutes les nations extérieures au rideau de fer.

Sur le second sujet, le débat dure déjà depuis plusieurs séances. Le Sénat a entendu hier, l'hon. Paul-Henri Bouffard, libéral de Québec, prendre vigoureusement la défense de l'industrie laitière contre ceux qui veulent répandre davantage l'usage de la margarine au Canada, et l'hon. T. A. Crerar, libéral du Manitoba, prendre l'attitude opposée dans un éloquent plaidoyer en faveur de la liberté du commerce et de la libre concurrence.

Avant ce double débat, la Chambre-haute avait accueilli un nouveau membre, dans la personne de l'hon. Charles G. Hawkins, libéral de Nouvelle-Écosse, nommé sénateur, la semaine dernière. M. Hawkins fut présenté à ses collègues par les hon. Wishart M.C.L.-Robertson, leader de la Chambre-haute et J. A. McDonald, libéral de la Nouvelle-Écosse. Après avoir prêté le serment d'office, et signé le registre de la Chambre, le nouveau sénateur alla prendre son siège.

Au début de la séance, le Sénat a aussi reçu de ses comités deux bills du gouvernement qu'il a approuvés en lecture finale. Il s'agit du projet de loi qui modifie certains points de la frontière entre les provinces d'Ontario et du Manitoba, et du bill annuel, pour nommer les vérificateurs de la comptabilité des chemins de fer nationaux du Canada.

Le sénateur Euler

En ouvrant le débat sur sa première résolution, le sénateur Euler dit que le but qu'il se propose c'est de contribuer à la paix du monde.

Il veut engager le Sénat à approuver un projet de conférence, déjà proposé aux deux Chambres du Congrès des États-Unis, qui réunirait les 14 signataires du pacte de l'Atlantique Nord, pour étudier le projet de constituer entre eux une union fédérale.

Le sénateur de Waterloo n'ignore pas que cela pose de nombreux problèmes, comme ceux de la défense, de la monnaie, de la taxation, des migrations de population, de la législation du tarif douanier. Mais il ne veut pas que l'union qu'il propose ne soit qu'une alliance défensive. Il veut une fusion politique et économique des nations occidentales, avec l'intention de faire avec le temps une fédération mondiale qui grouperait tous les pays, à l'exception de ceux du rideau de fer.

Il croit que cet idéal n'est pas illusoire et que ce qu'il appelle la logique des événements finira par imposer aux nations, la nécessité de s'unir pour survivre.

Le projet de M. Euler est celui d'une fédération en bonne et due forme. Il prend la confédération canadienne pour modèle et déclare que, selon son plan, les citoyens de France, d'Australie, du Canada, des États-Unis, et des autres pays, seraient citoyens du monde au même titre que les habitants de la province d'Ontario sont citoyens du Canada.

"Il y aura toujours danger de guerre tant que les nations maintiendront leurs souverainetés jalousement", dit-il, ajoutant que l'histoire démontre que les alliances ne préviennent jamais les guerres, pas plus que ne l'a fait la Société des Nations, à cause de la règle de l'unanimité et de l'absence de tout pouvoir exécutif, pas plus que ne peut le faire l'organisation des Nations Unies avec le droit de veto.

Après avoir cité de nombreuses personnalités de renommée mondiale qui ont approuvé cette idée en principe, M. Euler admet que le projet qu'il propose ne se réalisera pas en un jour. Et c'est à ce moment qu'il déclare que "le Canada, exemple vivant d'une fédération qui a réussi, devrait faire tout ce qu'il peut pour promouvoir la réalisation de cet idéal."

Il rappelle qu'il a lui-même, dans d'autres débats, déjà effleuré ce sujet et que, tout récemment, l'hon. L.-A. David, libéral de Montréal, y a consacré un grand discours au Sénat. Il espère qu'un débat en bonne et due forme contribuera à attirer davantage l'attention de l'opinion publique sur cette question et que l'approbation de sa résolution par les deux Chambres du Parlement canadien encouragera les États-Unis à convoquer une conférence dans le but d'étudier ce projet.

Déclarant qu'il se proposait d'appuyer la résolution du sénateur Euler, l'hon. T. A. Crerar ajourna le débat sur ce sujet.

La margarine

En reprenant le débat sur la margarine, le sénateur Bouffard déclare que si le principal argument de M. Euler, pour faire supprimer la taxe de vente sur la margarine consiste à vouloir faire baisser le prix de ce produit, cet argument ne présente aucune valeur pratique. Car la suppression de cette taxe ferait baisser le prix de la margarine de 3 cents tout au plus, probablement de 2½ cents seulement. Cela, dit-il, représenterait une économie moyenne de 50 cents par année, par consommateur, ce qui n'en vaut guère la peine, croit-il.

D'autre part, dit M. Bouffard, beaucoup d'articles, tels que le café, le thé, le sel, les céréales, les fruits, le sucre, les médicaments, les produits textiles et autres, qui sont, à son avis, beaucoup plus importants que la margarine pour le consommateur, sont soumis à la taxe de vente ou à des droits de douane ou aux deux à la fois. Il juge que ce serait bien plus important de faire campagne pour supprimer ces produits-là, plutôt que la margarine, aux impôts qui en augmentent le prix.

Le sénateur québécois dit n'avoir d'autre part, aucune assurance que les producteurs seraient bénéficiaires des consommateurs de la totalité de l'économie que représenterait la suppression de la taxe de vente.

L'économie réalisée sur la margarine représenterait au maximum \$1. par année, par famille. La suppression de la taxe de vente sur les produits textiles représenterait une économie de \$5. par année pour chaque famille qui dépense \$100. seulement pour l'achat de vêtements. Cela paraît beaucoup plus appréciable au sénateur Bouffard.

D'autre part, même avec la taxe de vente, le commerce de la margarine a déjà suffi, en un peu plus d'un an, à faire une concurrence très préjudiciable à l'industrie laitière.

En outre, dit le sénateur de Québec, la margarine impose au beurre, produit essentiellement canadien, la concurrence d'un produit fabriqué avec des huiles qui sont importées de l'étranger dans une proportion de 90 pour cent. Et celles de ces huiles qui sont achetées aux États-Unis, ajoutent-il, nous coûtent cher en dollars américains dont nous sommes pourtant à court. Il ajoute même que des fabricants de margarine refusent d'employer des huiles canadiennes qui leur coûteraient meilleur marché pour acheter de préférence des huiles provenant des États-Unis.

Un autre résultat de la mise de la margarine sur le marché canadien, c'est que le gouvernement se voit forcé d'acheter le surplus de beurre et que cette opération nous coûtera probablement, cette année, un million de dollars qu'il faudra payer en impôts. A son avis, cela ne justifierait guère la suppression de la taxe de vente sur la margarine.

Le moment serait donc mal choisi, à son sens, pour ajouter un dommage que le commerce de la margarine a déjà causé à l'agriculture en général et à l'industrie laitière en particulier.

Le sénateur Crerar réplique que l'industrie de la margarine n'est pas la seule à importer sa matière première des États-Unis. C'est aussi le cas de l'industrie textile et de plusieurs autres.

Il n'admet pas que le commerce de la margarine fasse un tort si

considérable qu'on le dit à l'agriculture, car, dit-il, la production du beurre n'est qu'une partie relativement minime de l'industrie laitière, dont l'objet principal est la production du lait liquide, puis du lait sous diverses formes ainsi que du fromage.

M. Crerar est opposé à la taxe de vente d'une façon générale et trouve là une raison de plus d'appuyer la proposition d'un exempter la margarine. L'accroissement des ventes de la margarine démontre, selon lui, que ce produit moins cher a été d'un grand secours pour la classe ouvrière.

Le sénateur manitobain continue son discours par un plaidoyer en faveur de la liberté du commerce et de la libre concurrence. Il dit que les agriculteurs réclament la liberté du commerce et le libre échange lorsque cela fait leur affaire, comme dans le cas des instruments aratoires, et qu'ils doivent aussi l'accepter pour les autres. Il s'élève contre les groupes qui cherchent à exercer des pressions sur les gouvernements au nom d'intérêts particuliers.

Le débat a été ajourné à cet après-midi par l'hon. J. W. Stambaugh, libéral d'Alberta, qui revendique pour les agriculteurs le droit de faire valoir leur point de vue auprès des gouvernements.

Le sénateur Crerar

Le sénateur Crerar réplique que l'industrie de la margarine n'est pas la seule à importer sa matière première des États-Unis. C'est aussi le cas de l'industrie textile et de plusieurs autres.

Il n'admet pas que le commerce de la margarine fasse un tort si

Dubé écope de 2 ans de prison

Henri Dubé et Armand Lebeau, sans adresse au dossier, ont reçu des peines d'emprisonnement respectives de deux et un mois d'emprisonnement.

Les deux accusés se sont reconnus coupables de tentatives de vols dans un magasin de la rue Craig. Le juge Marin s'est montré sévère dans le cas de Dubé parce que ce dernier en est à sa troisième offense.

Le projet de M. Euler est celui d'une fédération en bonne et due forme. Il prend la confédération canadienne pour modèle et déclare que, selon son plan, les citoyens de France, d'Australie, du Canada, des États-Unis, et des autres pays, seraient citoyens du monde au même titre que les habitants de la province d'Ontario sont citoyens du Canada.

"Il y aura toujours danger de guerre tant que les nations maintiendront leurs souverainetés jalousement", dit-il, ajoutant que l'histoire démontre que les alliances ne préviennent jamais les guerres, pas plus que ne l'a fait la Société des Nations, à cause de la règle de l'unanimité et de l'absence de tout pouvoir exécutif, pas plus que ne peut le faire l'organisation des Nations Unies avec le droit de veto.

Après avoir cité de nombreuses personnalités de renommée mondiale qui ont approuvé cette idée en principe, M. Euler admet que le projet qu'il propose ne se réalisera pas en un jour. Et c'est à ce moment qu'il déclare que "le Canada, exemple vivant d'une fédération qui a réussi, devrait faire tout ce qu'il peut pour promouvoir la réalisation de cet idéal."

Il rappelle qu'il a lui-même, dans d'autres débats, déjà effleuré ce sujet et que, tout récemment, l'hon. L.-A. David, libéral de Montréal, y a consacré un grand discours au Sénat. Il espère qu'un débat en bonne et due forme contribuera à attirer davantage l'attention de l'opinion publique sur cette question et que l'approbation de sa résolution par les deux Chambres du Parlement canadien encouragera les États-Unis à convoquer une conférence dans le but d'étudier ce projet.

Déclarant qu'il se proposait d'appuyer la résolution du sénateur Euler, l'hon. T. A. Crerar ajourna le débat sur ce sujet.

LOGEMENT A LOUER

Logement neuf à louer, 999, rue Rockland, 3 pièces chauffées, fenêtre dans toutes les pièces, grande cuisine, finition moderne, visible de 8 heures du matin à 6 heures le soir. 13-5-50

TARIF

Annonces classifiées
"Le Devoir" — BÉlair 3361
430-454 Notre-Dame est

1° Communes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h le vendredi précédent.
2° Cent le mot; 25c minimum comptant. Annonces facturées 11c le mot.
3° Annonces semi-veilles (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.). Tarif spécial sur demande (Variété de 5c à 3c le ligne, mesure égale — 14 lignes au moins sur un col) selon le nombre d'insertions.
4° Nalances services, services annuels, ventes, gros-marchés, remboursements pour condamnations, etc.
5° 3 cents le mot, minimum 30 cents.
6° Fournitures, provinciaux, 2 cents le mot, minimum \$1.00 insertion.

Le maire de Genève chez le maire Houde

Hier midi, le maire Houde a accueilli à ses bureaux de la mairie, son collègue de Genève, M. le maire Fernand Cottier. M. Cottier est l'hôte de la Fédération canadienne des maires et des municipalités et sera l'un des principaux conférenciers au congrès de la Fédération qui se tiendra à Saskatoon au début de juin.

M. Frédéric Kaestli, consul général de Suisse à Montréal, et M. Michel Chevalier, de la Fédération canadienne des maires, accompagnèrent M. Cottier.

Hôte de la Commission métropolitaine

A 1 h., à l'hôtel Windsor, M. Cottier était l'hôte d'un déjeuner que lui offrait la Commission métropolitaine sous la présidence de M. J.-O. Asselin. On y remarqua les commissaires métropolitains, la plupart des maires de la région métropolitaine, et quelques autres invités. A l'issue du repas, M. Cottier, sur l'invitation du président Asselin, a expliqué en quelques phrases lumineuses toute l'économie de la Suisse, ainsi que son mécanisme politique. M. Horace Boivin, maire de Granby, et président de l'Union des municipalités de la province de Québec, a remercié M. Cottier.

M. Cottier se rend aujourd'hui à New-York où il assistera à la conférence des maires américains, à titre de porte-parole de l'Union des villes suisses et de l'Union internationale des villes.

A RIMOUSKI

Le Palais de Justice serait établi temporairement à l'Ecole du Commerce

Toutes les archives qui étaient dans les voûtes sont sauvées — Des architectes sont rendus sur place pour préparer la reconstruction

Rimouski, 9 (D.N.C.) — On apprend, de source officielle, que le Palais de Justice de Rimouski serait établi temporairement à l'Ecole de Commerce. Par ailleurs, on nous assure que tous les documents, actes de justice et minutes de jugements ont été conservés intacts dans les voûtes. Les archives conservées étaient celles du bureau d'enregistrement, du shérif, du protonotaire, du géolier, les greffes de la Paix, les greffes de la Cour de magistrat, les greffes de la Cour supérieure. La police municipale avait aussi leurs bureaux au Palais de Justice. Tous leurs documents ont été conservés.

Notons cependant que tout ce qui était en dehors des voûtes a été complètement détruit. Dans les voûtes mêmes, les archives étaient un peu jaunies par la chaleur de l'incendie.

A l'Ecole de Commerce, six classes seraient mises à la disposition de la justice. Les audiences de la Cour de magistrat y seraient également tenues.

Des architectes du gouvernement sont à Rimouski où ils étudient la possibilité de reconstruire le plus tôt possible, le Palais de Justice et la prison.

Réunion des jeunes notaires

L'Association des jeunes notaires tiendra une réunion ce soir, à 8 h. 30, au Cercle universitaire.

M. Marcel Pasquin, directeur général adjoint du Crédit foncier, donnera une conférence sur le crédit foncier.

POUR GARÇONS de 10 à 20 ans
CAMP DU LAC JEAN-JEUNES
VENDEE, P.Q.
DANS LES LAURENTIDES, près du LAC CAMERON
Site enchanteur, Lac privé. Excursions — Canots — Chaloupes — Natation — Bonne cuisine.
Réservation de deux semaines au moins
\$15.00 par semaine, du 2 JUILLET au 29 AOUT
Prière d'adresser les demandes avant le 20 juin aux
abbés R. REMILLARD ou J.-L. BOURDIN,
Séminaire Saint-Jean, SAINT-JEAN Tél.: 875

"DE PEUR D'ÊTRE CONVAINCU"

nous écrit un lecteur du bas de Québec ...

"A l'assemblée des directeurs de notre société, j'ai proposé que l'on vous donne la somme de \$50. en pesant et en appuyant sur le fait que votre journal est foncièrement catholique.

Je fus surpris de voir un directeur qui ne vous lit certainement pas de PEUR D'ÊTRE CONVAINCU, se lever et proposer que la souscription soit portée à \$100., ce qui fut accepté à l'unanimité."

Le DEVOIR possède un grand nombre d'amis, même parmi les gens qui refusent de le lire, de peur d'être convaincus.

Car il en est du Devoir comme des remèdes amers. On n'aime pas les prendre; on peste contre le médecin qui les prescrit et le pharmacien qui les prépare. Mais quand le mal devient trop fort, on se pince le nez et on les avale.

Le Devoir est un dépuratif qui nettoie le sang de l'organisme social. Il faut du courage pour l'avaler, mais quand on y est habitué, on ne peut plus s'en passer.

Beaucoup de gens qui ne lisent jamais LE DEVOIR, DE PEUR D'ÊTRE CONVAINCUS, souscrivent et feront souscrire à la campagne du quarantième anniversaire.

Objectif: \$50,000.

LES AMIS DU DEVOIR

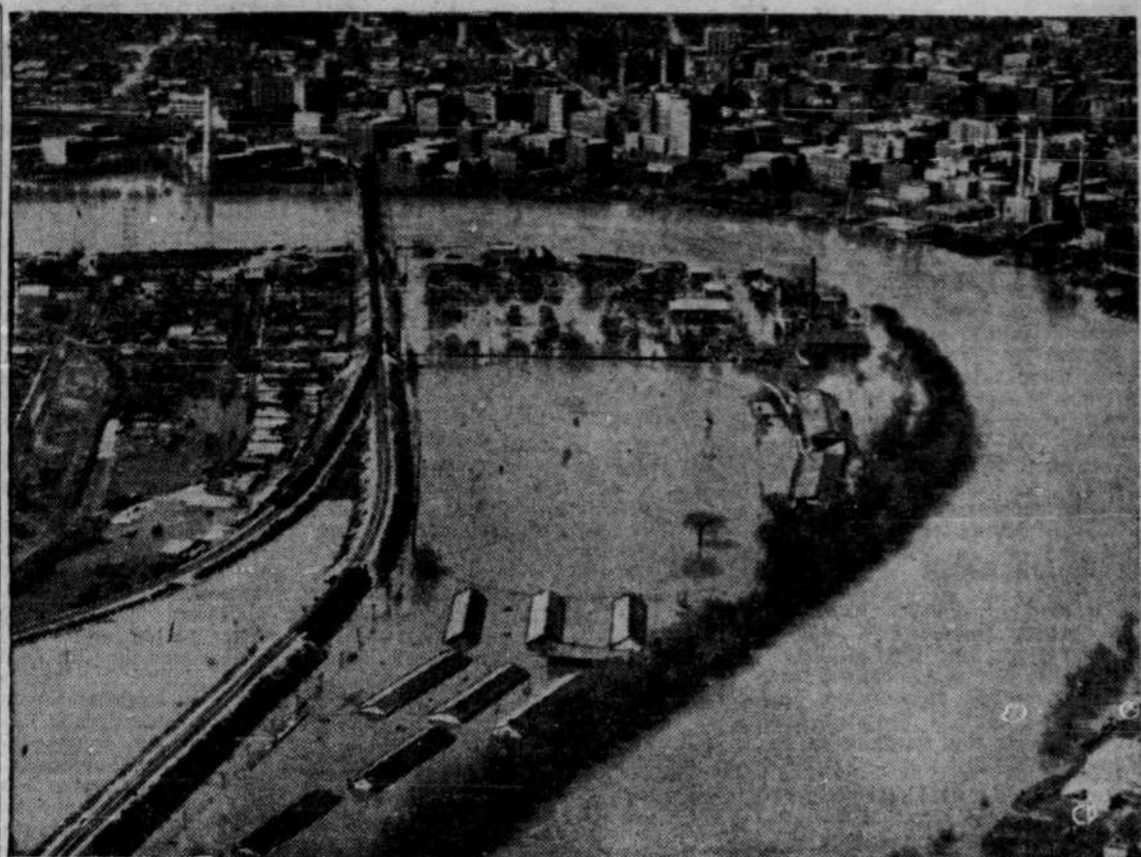
434 est, rue NOTRE-DAME, MONTREAL MA 2156

Lucien Cabana reçoit une sentence de 20 ans d'emprisonnement

Lucien Cabana s'est vu imposer une sentence exemplaire de 20 ans d'emprisonnement. Il comparait devant le juge Armand Cloutier sous l'accusation d'avoir commis le vol à main armée de \$2,700, perpétré il y a deux mois.

Cabana avait d'abord plaidé coupable devant le juge René Thérèse, la semaine dernière. L'inculpé avait décidé de modifier son plaidoyer sous prétexte qu'il possédait un alibi parfait.

Le juge Cloutier n'a pas hésité à lui imposer cette sentence. Il a déclaré au moment de la prononcer: "Je ne peux accepter la preuve d'alibi que vous présentez au tribunal. La confession que vous avez faite aux limiers de la sûreté, et la corroboration des témoins de la Couronne sont si précis et concluants que je dois écarter votre dernier plaidoyer comme de mauvaise foi. Je pourrais vous condamner à l'emprisonnement à vie et au fouet, mais la société sera, je l'espère, suffisamment protégée contre vous avec une sentence de vingt ans."



LE DEBOREMENT DES EAUX A L'INTERIEUR DE WINNIPEG — Le quartier des affaires de Winnipeg, comme on le voit ici, n'est guère à l'abri des inondations qui ont déjà recouvert la piste de courses de Whittier Park, de l'autre côté de la Rivière

Rouge. Sur cette piste, seuls surnagent, à l'avant-plan, les toits des écuries. Le fleuve, débordé, est présentement en train de diviser la ville en plusieurs quartiers isolés l'un de l'autre par l'eau. (Cliché C.P.)

Domages de \$75,000 dans l'incendie de la buanderie Riendeau

Ravagée hier par un incendie, la buanderie Emile Riendeau Ltée, située à 2060, rue Harmonie, n'est ce matin qu'un amas de ruines, du moins à l'intérieur. Le feu, déclaré que le sinistre avait été géré par la firme, M. Emile Riendeau, a causé une perte nette d'environ \$75,000, et mettrait à pied plus de 200 employés.

Le secrétaire, M. Pierre Riendeau, a aussitôt pris des mesures pour assurer un service de compensation à la clientèle et continuer de répondre aux appels de service.

Sympathies des Chevaliers de Colomb

A Son Excellence Mgr Georges Courchesne, Archevêque de Rimouski, Palais archiepiscopal, Rimouski, P.Q.

Excellence,

L'Exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, réuni à Montréal, en assemblée spéciale, vous présente respectueusement en votre qualité de père spirituel de la population de la ville de Rimouski et du village de Cabano, les sympathies les plus profondes des officiers de nos 165 Conseils et des 63,000 membres de notre Ordre, en cette province, à l'occasion des désastreux incendies qui viennent d'éprouver si cruellement ces populations.

Nous vous offrons en même temps notre coopération la plus entière pour l'organisation de secours en faveur des victimes de ces deux effroyables désastres.

Nous vous assurons de nos ferventes prières pour qu'il plaise à la Divine Providence d'adoucir le sort des sinistrés.

Nos humbles services sont à votre entière disposition et nous vous remercions, avec nos condoléances les plus sincères, l'expression de nos hommages les plus respectueux.

Le Juge T.-A. Fontaine, Député d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, Montréal, 9 mai 1950.

Service d'éducation familiale Saint-Vincent-Ferrier

Demain soir, le 11 mars, à 8 h. 30, M. l'abbé Gérard Lalonde prononcera une conférence intitulée "Mon mari ne comprend pas; ma femme est indéchiffrable", à l'occasion de la réunion des membres du Service d'éducation familiale.

Cette réunion aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Vincent-Ferrier, angle des rues Jarry et Henri-Julien. Tous sont cordialement invités. Il y aura programme musical offert par des artistes locaux. Un prix de présence sera tiré et le tout sera couronné par une manifestation à l'occasion de la Fête des Mères, au cours de laquelle 10 m.ans recevront un cadeau. L'entrée est libre.

Les secours aux sinistrés viennent de toutes parts

L'épiscopat québécois adresse un message de sympathie à Son Exc. Mgr Courchesne — Le comité de secours, présidé par l'hon. Rivard, reçoit de nombreuses souscriptions — Aide aux sinistrés du Manitoba

Des témoignages de sympathie et des contributions de secours continuent d'arriver aux sinistrés du Québec et du Manitoba. De tous les coins du Canada et de plusieurs villes des Etats-Unis affluent vers Rimouski, Cabano et la région de la rivière Rouge les envois de vivres, les équipes de volontaires et des fonds de secours.

Un mouvement unanime de sympathie se dessine dans tous les milieux en faveur des sinistrés des incendies et de l'inondation.

Voici les principaux gestes signalés jusqu'ici:

Rimouski et Cabano

Québec, 10 (D.N.C.) — L'épiscopat québécois, réuni hier à Québec, a adressé un témoignage de sympathie à l'archevêque de Rimouski, Son Excellence Mgr Georges Courchesne, dont la ville a été si lourdement frappée en fin de semaine dernière par la conflagration qui a causé pour plus de \$200,000,000 de dommages. Leurs Excellences les archevêques et évêques de la province de Québec ont prié Leurs Excellences Nosseigneurs Courchesne et Parent de présenter leur sympathie à leurs ouailles et de les assurer de compter sur de prochains secours. Le message est signé par Son Excellence Mgr Omer Garant, secrétaire de l'épiscopat québécois.

Québec, 10 (D.N.C.) — Les messages continuent d'affluer aux bureaux du premier ministre Maurice Duplessis pour le prier de faire parvenir aux sinistrés de Rimouski et de Cabano les témoignages de sympathie dans le grand malheur qui les frappe.

Après le message de l'hon. Leslie Frost, premier ministre de l'Ontario, parvient celui du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. J. B. MacNair. Ce dernier exprime sa profonde sympathie à la population si durement frappée par le sinistre de la fin de semaine.

Québec, 10 (D.N.C.) — Du bureau du solliciteur général de la province, l'hon. Antoine Rivard, a été émis de bonne heure cet après-midi le communiqué suivant:

L'hon. Rivard a dépêché d'urgence sur les lieux sinistrés de Cabano des hommes de la Sûreté provinciale et de la police de la route.

Le solliciteur général a également autorisé le brigadier Allard à se rendre sur les lieux avec un détachement de militaires pourvus d'équipement pour combattre

le feu.

Des médecins, des infirmières et des médicaments seront en mesure de porter secours à tous les victimes des incendies.

De son côté, le ministre de la colonisation a dépêché de Québec plusieurs camions chargés de tentes, de poêles portatifs et de matériel de premiers soins aux blessés. Les hommes, accompagnés par le sous-ministre Stanislas Bégin lui-même, sont encore munis d'appareils de radio récepteurs et émetteurs.

(Par la Canadian Press)

Des secours sous toutes les formes commencent d'affluer vers les régions si durement affectées par les sinistres récents. Après l'aide promise du gouvernement fédéral et de plusieurs provinces, les forces armées, les organisations nationales et les groupes privés apportent de toutes parts des contributions en vue de conjurer les effets du désastre.

Aucune compilation officielle ne peut encore être établie, mais des nouvelles parties commencent de donner une bonne idée du mouvement de sympathie qu'a soulevé les sinistres causés par l'incendie.

La Colombie canadienne vient de prélever sur ses fonds spéciaux de secours d'urgence la somme de \$20,000 à être envoyée aux victimes de Rimouski.

Le premier ministre Maurice Duplessis vient d'annoncer la formation d'un comité spécial pour recueillir les fonds de secours expédiés aux sinistrés de Rimouski. Les activités du comité ont débuté avec le don anonyme d'une somme de \$50,000.

Des envois de vêtements par la Croix Rouge et l'Ordre des Filles de l'Empire; le don de 100 poêles électriques de Montréal; l'expédition de lits et d'appareils par le ministère de la colonisation; un envoi de 10,000 livres de pommes de terre de Montréal; voilà les premiers secours à signaler.

Plusieurs villes des Etats-Unis ont envoyé un message de sympathie et promis de venir en aide matériellement aux victimes de Rimouski.

Les Chevaliers de Colomb de New Haven ont envoyé la somme de \$2,000 aux fonds de secours des Chevaliers de Colomb de Québec. Le maire de Buffalo a offert aux victimes de Rimouski toutes les ressources de fonds de secours de la ville. Une campagne de secours a été inaugurée à Lewiston, et plusieurs volontaires des Etats

du Maine et du Vermont sont en route vers les lieux sinistrés.

On apprend par ailleurs qu'une réunion spéciale de la section de Montréal de l'Association des marchands détaillants du Canada, tenue à l'hôtel Mont-Royal, a lancé l'invitation à tous les associés de donner généreusement aux victimes de l'incendie.

Un léger avion amphibie a commencé hier soir d'effectuer des envoies de secours de Montréal à Rimouski. Il apportait pour premières cargaisons plus de 1,800 livres de vivres et 11,000 boîtes de cigarets.

L'avion a été fourni par la Carling Brewery et chargé de vivres par la Carling, la Cie Catelli, les magasins Dominion. Les cigarettes avaient été fournies par l'Imperial Tabacco.

L'avion doit accomplir deux envoies par jour aussi longtemps que les secours seront expédiés à Rimouski. Le pilote doit aujourd'hui tenter de trouver une piste d'atterrissage autour de Cabano pour ensuite y transporter d'autres secours.

La région de la rivière Rouge

(Par la Canadian Press)

Tandis que les eaux continuent de monter dans la région inondée de la rivière Rouge, et que les volontaires travaillent d'arrache-pied à consolider les digues improvisées, des messages de sympathie et des secours en nature viennent de toutes parts.

Le conseil de ville de Rimouski vient de voter un témoignage de profonde sympathie à l'endroit des sinistrés de la région de Winnipeg. Le conseil est d'avis que tous les surplus de fournitures qui lui seront expédiés soient retournés à Winnipeg secourir les victimes de l'inondation.

La Colombie canadienne vient de voter à même son fonds spécial de secours d'urgence la somme de \$50,000 à être affectée aux sinistrés.

Des chars complets de sacs de sable expédiés de Montréal, Halifax, et Toronto, sont actuellement en route vers Winnipeg.

La Saskatchewan et le Québec viennent d'expédier d'énormes quantités de chaussures, d'appareils de communications téléphoniques, de couvertures, de vêtements et autres fournitures.

Un train spécial de Regina est en route vers Winnipeg, apportant une cargaison considérable de vivres et d'appareils de chauffage.

Mlle A. Garneau décédée à Québec

Québec, 10 (D.N.C.) — Nous apprenons hier soir la mort de Mlle Adine Garneau, tante de notre confrère René Garneau, chevalier de la Légion d'Honneur et secrétaire français de la Commission Massey. Mlle Garneau, qui est décédée à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 68 ans, appartenait à l'une des familles les plus distinguées de Québec.

Elle laisse dans le deuil deux frères, M. Amable Garneau, de New Haven ont envoyé la somme de \$2,000 aux fonds de secours des Chevaliers de Colomb de Québec; ses neveux et nièces, M. René Garneau, M. L. Gauvin, M. André et Gilles Garneau, M. Garneau de Villiers, le notaire Eugène Bernard, M. Jacques Garneau et Guy Trépanier.

Le Devoir prie notre confrère René Garneau et sa famille d'accepter l'expression de ses vives condoléances.

La situation s'aggrave toujours à Winnipeg

Les trains ont cessé de circuler depuis hier soir — 25,000 personnes sont chassées de leurs foyers — La rivière Rouge atteint un niveau de 29 pieds. — Nouvelle hausse de 2 à 3 pieds

Winnipeg, 10. (C.P.) — La rivière Rouge a coupé aujourd'hui le dernier lien dans sa vallée, entre Winnipeg et la frontière. Pour la dernière fois, hier soir, et d'ici la fin de l'inondation, les trains du chemin de fer Pacifique Canadien ont circulé.

Winnipeg, 10 (C.P.) — La situation s'aggrave d'heure en heure à Winnipeg. Les eaux de la rivière Rouge et de ses affluents continuent toujours de monter, dépassant tout niveau jamais atteint. L'armée, sous la direction du brigadier R. E. A. Morton, a demandé, hier soir, à la population de toutes les parties basses de Winnipeg, d'avoir à évacuer leurs maisons et de se réfugier dans le centre de la ville.

Cet exode frappe les habitants de Saint-Vital, au sud de Winnipeg. Le total des personnes chassées de leurs foyers s'élève maintenant à environ 25,000. Loger et nourrir tous ces évacués devient un énorme problème.

Des réfugiés affluent continuellement de tout le bassin de la rivière Rouge menacé par la crue des eaux.

Les maires de différentes municipalités sont d'avis que toutes les personnes qui peuvent quitter Winnipeg doivent le faire immédiatement.

Le brigadier Morton, qui dirige les opérations militaires en marge de l'inondation, doit officiellement annoncer un plan aujourd'hui.

A l'aube, ce matin, les postes de radio ont fait appel à tous les chauffeurs d'automobile, de camion ou de taxi; on a demandé à chacun de se rapporter le plus tôt possible au quartier général afin que le brigadier Morton sache sur combien de véhicules il peut compter pour transporter les victimes de l'inondation ou les travailleurs.

Cela ferait partie du programme d'évacuation volontaire.

Exode

Hier soir, le tableau était vraiment pathétique: l'évacuation en masse de Saint-Vital commençait et l'on pouvait voir hommes, femmes et enfants voir avec leurs objets les plus précieux, quelques vêtements et des provisions de bouche.

Il ne s'agissait pas toutefois d'une retraite d'urgence. Le maire Elmswood Bole prévoit que l'inondation aura lieu graduellement. Vendredi, Saint-Vital serait couvert d'eau. Cette municipalité couvre une superficie de trois milles de long par deux à trois milles de large.

Saint-Vital est coincée entre la rivière Rouge et son tributaire, la Seine.

L'ingénieur de la ville, M. W. D. Hurst, et le gérant de l'Hydro, M. J. W. Sanger, prévoient à la fin de la journée hier qu'il est possible que le niveau de la rivière s'élève d'environ trois pieds. La rivière Rouge et ses affluents, qui

tôt possible au quartier général afin que le brigadier Morton sache sur combien de véhicules il peut compter pour transporter les victimes de l'inondation ou les travailleurs.

Cela ferait partie du programme d'évacuation volontaire.

La convention libérale

Me George Marler demande à tous les délégués de conserver leur liberté

Me George C. Marler, leader de l'opposition à l'Assemblée législative et chef intérimaire du parti libéral provincial, était l'hôte d'honneur hier soir au club de Réforme lors d'un dîner organisé par l'Association des femmes libérales de Saint-Antoine-Westmount et de l'Association des femmes libérales de Saint-Laurent-St-Georges.

A la fin du dîner, Me Marler a parlé de la convention libérale et du choix du chef permanent du parti libéral provincial. Me Marler a particulièrement insisté sur la liberté que doivent conserver tous les délégués à la convention. "Il ne servirait à rien, dit Me Marler, d'avoir un congrès libéral provincial si tous les délégués à ce congrès s'y rendaient après s'être efforcés à élire et à faire élire chef du parti libéral provincial tel ou tel candidat.

De plus, a ajouté le conférencier, il faut que tous les libéraux donnent leur appui le plus entier à celui qui sera élu chef.

Me Marler a également parlé de l'esprit que doivent apporter les libéraux dans toute lutte politique. Si nous devons, dit-il, consentir à tous les efforts pour reprendre le pouvoir à Québec, ce n'est pas pour le pouvoir au pouvoir mais pour redonner à Québec la liberté dont notre province est privée sous le gouvernement de l'Union nationale.

Les personnalités à la table d'honneur étaient, outre Me Marler, Mme Mostyn Lewis, présidente de l'Association des femmes libérales de Saint-Antoine-Westmount; Mme T. B. Heney, présidente de l'Association des femmes libérales de Saint-Laurent-Saint-Georges; Mme Tancredi-Jodoin, présidente de la Fédération provinciale des femmes libérales; Mme Roland Lefrançois, présidente du comité fédéral de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal; Me George Marler, Mme W.

ceux du Canadien National, près de la rivière, ont été coupés à Emerson, près de la frontière, depuis près d'une semaine.

Les routes ont été fermées à des douzaines d'endroits.

Winnipeg sont les héros de la bataille. Hommes, femmes et enfants, par milliers, empiètent les sacs de sable.

Ville désorganisée

Les théâtres et les tavernes sont fermés; les écoles également. Quant aux services téléphoniques et télégraphiques, on ne peut y faire appel qu'en cas d'extrême nécessité; il y a priorité. Dans certaines parties de la ville, la circulation est étroitement surveillée et ne peuvent circuler que les véhicules autorisés. Tous les hôpitaux encore ouverts sont congestionnés et l'on n'accepte que les cas d'urgence.

Aide

Des avions civils et du C.A.R.C. transportent à Winnipeg des sacs de sable, des hommes, du matériel pour combattre la crue des eaux en provenance de Montréal, Toronto, Ottawa, Calgary, Edmonton, Vancouver, Chilliwack, C.C., et Minneapolis, Minn.

Les dons en argent et les approvisionnements de bouche arrivent à la Croix-Rouge de toutes les parties du pays. Les offres de secours affluent de partout. Mais le problème le plus important est celui du logement de tous les évacués venus se réfugier dans le centre de Winnipeg. Il faut également venir ces personnes.

Il y a également un autre problème alarmant. L'eau s'élève autour des centrales d'énergie, menaçant tout le transport urbain, les communications téléphoniques et les autres services publics.

Unités de réserve

Le brigadier Morton a mobilisé hier les douze unités de réserve de l'armée, dans le district. Plus de 3,000 militaires sont en devoir et combattent l'inondation.

Plusieurs ponts, traversant la rivière Rouge, entre Winnipeg et Saint-Boniface ont été fermés à la circulation. Sur quelques-uns on ne laisse circuler que les véhicules d'absolue nécessité.

L'approvisionnement d'eau, qui vient de l'extérieur de la zone inondée, est sauvegardé. Toutes les précautions sont prises et l'on a ajouté des quantités accrues de chlore à l'eau afin de prévenir tout danger possible de pollution.

Winnipeg a aujourd'hui plusieurs des aspects d'une ville en guerre. Les travailleurs civils vo-

lontaires de Winnipeg sont les héros de la bataille. Hommes, femmes et enfants, par milliers, empiètent les sacs de sable.

ORDRE D'EVACUER TOUTE LA VALLEE DE LA ROUGE

Winnipeg, 10. (C.P.) — Le Gendarmier Royale vient de recevoir l'ordre d'évacuer en lieu sûr les derniers résidents de la vallée de la Rivière Rouge, entre Winnipeg et la frontière internationale canado-américaine qui n'avaient pas encore quitté la région envahie par l'inondation. Il faudra recourir à des chaloupes et d'autres embarcations de même nature pour cette évacuation, les chemins de fer ayant tous interrompu leurs services et plusieurs routes pour automobiles étant entièrement recouvertes par les eaux.

Omaha, Neb., 10 (A.P.) — Le Dakota nord, le Minnesota et le Nebraska ont été également victimes d'une inondation qui a causé dix-sept pertes de vie et laissé sansabri des milliers de personnes. De l'autre côté de la frontière, au sud du Manitoba, 15,000 personnes sont sans foyer; 10,000 autres seront forcées d'évacuer les lieux d'ici quelques heures.

Winnipeg a aujourd'hui plusieurs des aspects d'une ville en guerre. Les travailleurs civils vo-

lontaires de Winnipeg sont les héros de la bataille. Hommes, femmes et enfants, par milliers, empiètent les sacs de sable.

Un choix des plus complets

SOULIERS • CHAPEAUX • ACCESSOIRES

COMPLETS et PALETOTS

pouvant se porter immédiatement

Max Beauvais

385 rue St-Jacques O.

Le magasin pour hommes par excellence à Montréal

Heures d'affaires: 9 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours, le samedi de 9 h. a.m. à 1 heure.

C'est une affaire de protection

...mais un grand nombre en font une affaire de patronage... de charité déguisée...

L'assurance incendie est une nécessité économique. Les hommes d'affaires le reconnaissent. Ce que la plupart ignorent, c'est le rôle que l'agent doit remplir. Il doit posséder les qualifications nécessaires pour conseiller son client, rédiger les contrats appropriés à ses besoins et obtenir un règlement de perte honnête et rapide. L'assurance doit être avant tout une PROTECTION pour l'assuré.

CONSULTATIONS GRATUITES

Nos experts diplômés de l'Insurance Institute of Montreal feront pour vous un examen consciencieux et honnête de votre portefeuille d'assurance et vous donneront un rapport écrit de leur étude sur demande. Ecrivez ou téléphonez à

Geo. TANGUAY & FILS Liée

COURTIERS D'ASSURANCE

Téléphone: FR. 1166* 4489, avenue Papineau Montréal



RETOUR DE ROME — C'est à trois heures, hier après-midi, qu'a été posé à Dorval le DC-4 de Curtis Reid qui ramenait au pays une partie de la délégation au sacre de Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. On sait que la cérémonie a eu lieu à Rome le 27 avril dernier. On voit ci-dessus Mgr Albert Valois, p.a., v.g., directeur du comité diocésain d'Action catholique, M. l'abbé J. Signori, curé de Sainte-Jeanne de Chantal, M. LePailleur et Lussier, tous deux de Montréal. L'avion ramenait également, au nombre de ses 27 passagers, M. Jules Léger, secrétaire de M. Saint-Laurent et frère du nouvel archevêque, le conseiller Jean-Marie Savignac, représentant du maire de Montréal au sacre, M. Jean-Victor Cartier, président du comité diocésain d'Action catholique, et autres. Plusieurs de ceux qui étaient partis sur le même avion, il y a plus de deux semaines, prolongent leur séjour en Europe.

Paraitra après-demain

Histoire du Canada français

Tome I

par Lionel GROULX, ptr

"La première Histoire du Canada" depuis Garneau

Trois cartes géographiques originales

\$2.00 l'exemplaire

Edition spéciale, (papier et couverture de luxe, numérotée et autographiée par l'auteur): \$3.50 l'exemplaire.

L'ACTION NATIONALE

422 EST, RUE NOTRE-DAME MARquette 2837

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

QUAND LES QUEBÉCOIS SE DEQUEBÉCOISERONT-ILS ASSEZ POUR ?

Les Québécois ont bien de la difficulté à raisonner dans le présent: ils se réfugient dans le cher passé ou dans l'imprévisible futur. Je conçois que Québec était un site fort avantageux du temps des Sauvages. Parler du XXIIe siècle, c'est comme un gamin qui se sauve pour ne pas se faire attraper.

La doctrine constitutionnelle de M. Arthur Beauchesne

Le conseiller juridique de M. Duplessis soutient l'infériorité des législatures provinciales vis-à-vis du Parlement fédéral — L'introduction de son manuel de procédure parlementaire

Ottawa, 10 — Les députés libéraux à Ottawa font des gorges chaudes depuis que M. Duplessis a annoncé la nomination de M. Arthur Beauchesne comme conseiller juridique du gouvernement du Québec. La plupart d'entre eux connaissent fort bien M. Beauchesne qui était greffier de la Chambre des Communes à la dissolution du XXe Parlement et qui a été remplacé par M. Léon Raymond au lendemain de l'élection générale.

LA LEÇON DU MALHEUR

Les secours en nature et en espèces commencent à affluer vers Rimouski. Spontanément, des souscriptions s'organisent. Des associations font appel à la charité de leurs membres, des journaux sollicitent la générosité de leurs lecteurs, des postes de radio demandent des dons à leurs auditeurs.

Sauf exception comme dans le cas de Rimouski, ces incendies, qui tournent souvent à la catastrophe, sont parfaitement contrôlables au début. Seul le manque de protection contre l'incendie leur permet de tourner à la conflagration.

Le gouvernement de la province de Québec annonce le lancement d'une souscription publique; un premier don anonyme de \$50,000, mais qui pourrait fort bien être celui du gouvernement lui-même, a déjà été versé au fonds de secours. Le geste officiel de l'Etat québécois recevra sûrement du public tout l'appui moral et financier qu'il mérite.

Le premier élément indispensable à toute protection, c'est un bon aqueduc. Or la construction d'un aqueduc dans un village entraîne généralement des disputes interminables. Tous les rentiers à 300 dollars par année, tous les Sérapius Poudriers, qui trouvent leurs taxes toujours trop lourdes, tous les "contraireux" de la politique municipale font l'unanimité contre le projet. On a beau leur parler de la nécessité d'un approvisionnement abondant d'eau potable et de protection efficace contre l'incendie, rien n'y fait.

Ottawa vient d'annoncer qu'il apportera une aide financière aux sinistrés de Rimouski et du Manitoaba. On aura rarement vu un malheur attirer autant de sympathies de toutes les classes sociales et de toutes les régions du pays. Trois jours après la catastrophe, on n'en finit plus de faire le calcul des dons et des dévouements qui se sont offerts spontanément aux autorités civiles et religieuses de la ville de Rimouski. La Croix-Rouge, le Club Richelieu-Montréal, la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, des maisons d'affaires, des centaines de particuliers ont déjà fait parvenir des secours et des dons.

Il n'y a que le malheur pour éduquer les gens. Quand un village a subi pour vingt-cinq cent ou deux cent mille dollars de dommages — on se décide finalement à agir. Et remarquons bien qu'un bon aqueduc ne coûte généralement pas un sou. Les seules économies que l'on fait sur les primes d'assurance suffisent généralement à en payer l'amortissement. C'est uniquement par entêtement que les "petits vieux" des villages font une opposition systématique à la construction d'un bon aqueduc.

Le malheur de Rimouski en sera donc partiellement soulagé. Déjà, la population reprend confiance et envisage l'avenir avec détermination. Le maire de Rimouski, le Dr Victor Lepage, déclare avec une crânerie admirable: "L'incendie est maintenant chose du passé. Nous parlons maintenant de l'avenir, de la reconstruction". Et déjà, les niveleuses sont au travail, les autorités civiles préparent un plan d'urbanisme qui fera de la partie sinistrée le quartier le plus moderne de la ville.

Le problème est devenu d'une telle envergure qu'on se demande si l'autorité supérieure ne devrait pas, dans certains cas, forcer les municipalités à se prémunir contre l'incendie, même contre la volonté des contribuables. Le service d'hygiène n'hésite pas à imposer aux municipalités de lourdes dépenses pour protéger la santé publique. L'intervention du gouvernement pour forcer les gens à protéger leurs propres biens contre leur propre incurie nous paraît aussi légitime.

La conflagration de Rimouski comporte quelques leçons pratiques. La première, c'est la nécessité d'une protection adéquate contre l'incendie. Nous savons fort bien que, même avec un corps de sapeurs-pompiers assez nombreux et un outillage de première qualité, la conflagration de Rimouski n'aurait pu être évitée. La mer de feu qui a déferlé sur la ville n'aurait même pu être arrêtée par toutes les brigades de la ville de Montréal. La violence du vent et l'intensité du brasier dépassaient toutes les capacités de résistance.

L'absence de règlements de construction dans la plupart des villages et des petites villes de la province est à l'origine de la plupart des conflagrations. Les autorités municipales laissent les gens libres de se bâtir n'importe où et n'importe comment, d'entasser pêle-mêle des constructions de bois. Le lot de soixante pieds de largeur est beaucoup trop étroit pour des constructions en matériaux inflammables. Quatre-vingt-dix pieds devrait être un minimum.

Mais nous ne pouvons nous empêcher de penser aux centaines de petites villes et de villages de la province de Québec pratiquement dépourvus de protection contre l'incendie. Chaque été, le feu détruit, en tout ou en partie, deux ou trois villages de la province de Québec.

Encore, si le montant eût atteint un chiffre astronomique! Mais que pour vingt dollars, donnés par une centaine d'étudiants, on relève au second plan toutes les grandes nouvelles internationales, vraiment! Il aurait certainement fallu aux propagandistes de la campagne, quelques cours de psychologie expérimentale, — puisque leur bon sens naturel ne leur suffit pas — pour leur apprendre à s'attirer la sympathie et la bienveillance des souscripteurs. Avec une telle manchette, le Devoir a vraiment fait montre d'une naïveté puérile. Et à considérer la hauteur des lettres qui la composaient, on aurait vraiment pu croire que ce don de vingt dollars était la plus grande nouvelle depuis la reddition de l'Allemagne et du Japon. Le journal Le Devoir serait-il un organe d'un seul problème à la fois? Et ses rédacteurs se laisseraient-ils fasciner à un tel point par "le" problème qu'ils en oublient presque les questions internationales?

Cette année, le tribut sera encore beaucoup plus lourd. En même temps que Rimouski était ravagé, le centre du village de Sainte-Ursule de Maskinongé était réduit en cendres; hier, une autre conflagration rasait plus de cent maisons et causait pour deux millions de dommages dans le village de Cabano.

Malheureusement pour ces chers novateurs du Brébeuf, — heureusement peut-être pour la souscription des "Amis du Devoir" — l'invitation à imiter leur "beau geste" est arrivée "post factum" chez nous. Un étudiant qui déteste la "broue". P.-A. T. Montréal.

BLOCS-NOTES

Désastres et charité

Le désastre de Rimouski et celui de Cabano ont vivement frappé les esprits. Nous assistons partout à des réactions généreuses. Non seulement dans Québec et dans les milieux officiels, mais dans toute l'Amérique du Nord la réponse du bon Samaritain est immédiate. Ces mouvements de charité consolent d'autres spectacles.

Soucoupes volantes

Nous avons beaucoup entendu parler des "soucoupes volantes". Etant gens sages et de peu d'imagination, nous ne les avons pas prises au sérieux: nous les avons classées parmi les inventions populaires, avec la bête d'Écosse et le sphynx de Thèbes. Il faut ajouter qu'avec les désastres de Rimouski, de Cabano et de Winnipeg, nous avons vraiment de quoi agir, sans nous fatiguer la cervelle à élucider des mystères plus ou moins scientifiques. Mais il semble que cette fois la bête soit réelle et que le sphynx ait parlé.

De mieux en mieux

Mais il reprend ensuite son aplomb, pour nous apprendre qu'autrefois on songeait à obtenir des avions sans pilotes, mais que le prix de revient en était prohibitif. Les techniciens américains ont cherché plutôt des bombes téléguignées et autoguidées, "dont les spécimens les plus connus sont la Glomb et la Gargoyle. L'emploi du radar et des "yeux électriques", sensibles à la chaleur... a permis des réalisations hallucinantes". Et voici ces réalisations, qui évoquent les cauchemars des comics les plus fantastiques: La bombe chemine longue-

L'avenir du parti libéral

Un correspondant s'étonne. Nous devrions, écrit-il, laisser le parti libéral provincial où il est, c'est-à-dire dans la vallée de l'humiliation. Inutile de s'intéresser à son congrès. Ce correspondant croit-il aux bienfaits du parti unique?

On remarquera que le Figaro

n'utilise pas le prudent conditionnel dont se servent les journalistes pas trop sûrs de ce qu'ils avancent. Il précise même que ces engins sont "aboutissants" logiquement, recherches entreprises dès avant la guerre pour la construction de la fameuse "bombe volante à télévision", destinée à bouleverser les conditions de la guerre aérienne". Cette bombe à télévision emporte (l'indicatif est toujours du Figaro) avec elle un poste émetteur de télévision; et ainsi elle peut transmettre à celui qui la dirige de loin l'image des lieux qu'elle traverse. Cette transmission s'opère par ondes courtes. L'opérateur ne risque rien, mais il voit tout. Il peut être tranquillement installé dans son bureau, à des centaines de milles du lieu où se promène la bombe. Non seulement il voit, mais il agit: il transmet à l'engin en marche les impulsions qu'il faut. "La précision envisagée est suffisante pour que la bombe puisse engager un combat aérien". On remarquera qu'il le journaliste est tout à coup moins affaigé: il parle de précision envisagée.

Un plaisir plutôt qu'un fardeau...

Un prêtre de Nicolai, en nous envoyant une souscription de \$5.00, nous écrit: "Je suis un catholique mais quand il s'agit de "bien-être social", les métaphores guerrières ne doivent pas nous braver les idées.

Un plaisir plutôt qu'un fardeau...

Un prêtre de Nicolai, en nous envoyant une souscription de \$5.00, nous écrit: "Je suis un catholique mais quand il s'agit de "bien-être social", les métaphores guerrières ne doivent pas nous braver les idées.

Un plaisir plutôt qu'un fardeau...

Un prêtre de Nicolai, en nous envoyant une souscription de \$5.00, nous écrit: "Je suis un catholique mais quand il s'agit de "bien-être social", les métaphores guerrières ne doivent pas nous braver les idées.

Un plaisir plutôt qu'un fardeau...

Un prêtre de Nicolai, en nous envoyant une souscription de \$5.00, nous écrit: "Je suis un catholique mais quand il s'agit de "bien-être social", les métaphores guerrières ne doivent pas nous braver les idées.

Un plaisir plutôt qu'un fardeau...

Un prêtre de Nicolai, en nous envoyant une souscription de \$5.00, nous écrit: "Je suis un catholique mais quand il s'agit de "bien-être social", les métaphores guerrières ne doivent pas nous braver les idées.

Un plaisir plutôt qu'un fardeau...

Un prêtre de Nicolai, en nous envoyant une souscription de \$5.00, nous écrit: "Je suis un catholique mais quand il s'agit de "bien-être social", les métaphores guerrières ne doivent pas nous braver les idées.

Un plaisir plutôt qu'un fardeau...

Un prêtre de Nicolai, en nous envoyant une souscription de \$5.00, nous écrit: "Je suis un catholique mais quand il s'agit de "bien-être social", les métaphores guerrières ne doivent pas nous braver les idées.

LES PROVINCIALISTES LIBÉRAUX

Un groupe de libéraux ont jeté ces jours derniers, les bases d'un nouveau groupement politique qui portera le nom de "Les Provincialistes Libéraux". Les buts de ce nouveau groupement sont de manifester, par des assemblées, des communications de presse et autrement, leur ferme opposition au choix d'un homme d'État comme prochain chef du parti libéral provincial.

SUR UNE MANCHETTE

Monsieur le Directeur, Franchement, même si j'ai toujours soutenu la cause du Devoir et même si j'ai toujours souhaité et souhaité encore tout le succès possible à la campagne des "Amis du Devoir", je ne serais vraiment pas surpris si cette souscription ne remportait pas tout le succès qu'on en attend.

LES LEGISLATURES SONT-ELLES DES PARLEMENTS ?

"L'autorité du Parlement dans le Dominion du Canada ne vient pas du peuple canadien. Elle découle d'un statut voté par le Parlement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande intitulé "Acte de l'Amérique du Nord britannique 1867". Le Sénat et la Chambre des Communes ne jouissent que de telles immunités et pouvoirs qui leur ont été conférés par l'Acte. Avant 1867, il y avait des législatures dans les colonies canadiennes, mais il n'y avait pas de Parlement. L'Acte de Québec de 1774, l'Acte constitutionnel de 1791 et l'Acte d'Union de 1840, qui ont créé ces corps législatifs, ne les ont pas revêtus d'une autorité parlementaire illimitée. Ils ne leur avaient concédé que des pouvoirs suffisants pour voter certaines lois susceptibles d'être désavouées par le Roi (ou la Reine) sur la recommandation du gouvernement du Royaume-Uni. "Il se trouvait en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et dans l'Île du Prince-Édouard, avant 1867, des Assemblées générales constituées par les Gouverneurs

LES LEGISLATURES SONT-ELLES DES PARLEMENTS ?

relever la société par le bas tel qu'il est urgent de le faire, c'est à nous, électeurs, à lui faire penser et à agir de façon à ce qu'il le fasse. Le moyen le plus efficace pour atteindre ce but, c'est de lui montrer par des pétitions, par des écrits dans les journaux, par des causeries à la Radio que l'opinion populaire est en faveur de telle politique et contre telle autre politique. C'est de lui faire savoir que présentement l'électorat désapprouve une politique militaire et réclame à la place immédiatement une politique de suppression des taudis aux frais de l'État, pris à même les sommes fabuleuses votées pour la course aux armements. Que l'on fasse la guerre aux taudis ainsi qu'à toutes les autres misères sociales et la menace de la guerre que l'on redoute disparaîtra bien vite. Georges BERGERON

LES LEGISLATURES SONT-ELLES DES PARLEMENTS ?

relever la société par le bas tel qu'il est urgent de le faire, c'est à nous, électeurs, à lui faire penser et à agir de façon à ce qu'il le fasse. Le moyen le plus efficace pour atteindre ce but, c'est de lui montrer par des pétitions, par des écrits dans les journaux, par des causeries à la Radio que l'opinion populaire est en faveur de telle politique et contre telle autre politique. C'est de lui faire savoir que présentement l'électorat désapprouve une politique militaire et réclame à la place immédiatement une politique de suppression des taudis aux frais de l'État, pris à même les sommes fabuleuses votées pour la course aux armements. Que l'on fasse la guerre aux taudis ainsi qu'à toutes les autres misères sociales et la menace de la guerre que l'on redoute disparaîtra bien vite. Georges BERGERON

LES LEGISLATURES SONT-ELLES DES PARLEMENTS ?

relever la société par le bas tel qu'il est urgent de le faire, c'est à nous, électeurs, à lui faire penser et à agir de façon à ce qu'il le fasse. Le moyen le plus efficace pour atteindre ce but, c'est de lui montrer par des pétitions, par des écrits dans les journaux, par des causeries à la Radio que l'opinion populaire est en faveur de telle politique et contre telle autre politique. C'est de lui faire savoir que présentement l'électorat désapprouve une politique militaire et réclame à la place immédiatement une politique de suppression des taudis aux frais de l'État, pris à même les sommes fabuleuses votées pour la course aux armements. Que l'on fasse la guerre aux taudis ainsi qu'à toutes les autres misères sociales et la menace de la guerre que l'on redoute disparaîtra bien vite. Georges BERGERON

Le droit de désaveu

"On pourra disserter sur la synonymie des mots "Parlement" et "Assemblée législative", mais depuis 1867 le corps législatif du Dominion est le seul Parlement du Canada. Lorsque les Lords et les Communes du Royaume-Uni ont voté l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ils devaient considérer leur propre Parlement comme le prototype d'un Parlement. Pour eux, cela signifiait une chose en particulier: une institution libre dont l'autorité législative s'étendait à toutes les matières susceptibles de tomber sous le contrôle et l'administration de l'État. Lorsqu'ils ont accordé au cabinet fédéral le pouvoir de désavouer les lois provinciales ils ont ipso facto autorisé le Parlement du Dominion à porter un jugement sur ces lois et ils ont restreint dans cette mesure l'autonomie des provinces. D'un trait de plume, le ministre fédéral de la justice peut annuler dans le délai d'un an après son adoption tout statut des Assemblées législatives provinciales et il n'est responsable de cet acte que vis-à-vis du Parlement du Dominion. On ne saurait donc dire que ces deux corps politiques se trouvent sur le même pied. L'Acte est nettement au-dessous de l'autre. Le Parlement du Dominion seul représente le Canada. C'est à lui que le gouvernement fédéral doit rendre compte de toutes ses transactions avec les gouvernements étrangers y compris la déclaration de guerre, et il jouit du résidu de tous les pouvoirs non expressément conférés aux provinces y compris l'adoption de lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada, c'est la seule institution législative nationale du Dominion.

Le droit de désaveu

"Les Assemblées des anciennes colonies canadiennes, avant 1867, prétendaient être de véritables Parlements et elles sont tombées dans l'habitude d'employer la phraseologie de la procédure du Royaume-Uni dans les proclamations et les cérémonies officielles. Le lieutenant-gouverneur de la

Le droit de désaveu

provinciale du Haut-Canada convoqua "ses bien-aimés et fidèles conseillers législatifs et les chevaliers, citoyens et bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée législative de notre province, convoqués et appelés à une réunion du Parlement provincial de notre dite province."

Fausseté acceptée par le public

"On employait les mêmes termes qu'à Westminster dans les Statuts et Journaux des Législatures d'avant la Confédération. Les députés plaçaient les lettres "M.P." (Member of Parliament)" après leur nom et on s'efforçait de toutes les façons de donner aux Chambres d'Assemblée l'apparence de la Chambre des Communes britannique. Cette fausseté fut encouragée par le cérémonial et conservée dans les proclamations et même dans les commissions aux fonctions législatives de l'Ontario et du Québec. L'article 90 déclare que les dispositions touchant les crédits et les projets de loi fiscaux, la recommandation des votes d'argent, la sanction des lois, le désaveu des lois et la signification du bon plaisir pour ce qui a trait aux projets de loi réservés doivent s'étendre aux Législatures des provinces du début. On ne peut cependant trouver nulle part un article étendant les dispositions de l'article 18 aux législatures provinciales. L'article 18 traite de l'un des attributs les plus importants d'un corps législatif: la liberté de ses membres. Il stipule expressément que le Sénat et la Chambre de Commerce en ont la jouissance: il va jusqu'à dire que ces Chambres du Parlement ne doivent pas avoir plus de privilèges ou de puissance que la Chambre du Royaume-Uni, mais il s'arrête là. Il prend bien garde de ne pas dire que les Législatures auront également le droit de s'attribuer les mêmes immunités et pouvoirs que le Chambre des Communes du Parlement impérial.

Le droit de désaveu

"Que les législatures provinciales aient le pouvoir d'amender leurs propres constitutions, cela ne saurait faire de doute, mais elles ne peuvent inclure dans ces amendements n'importe quel genre de dispositions pour le seul motif qu'elles peuvent être considérées comme partie de la loi constitutionnelle, et elles doivent rester dans la sphère d'action qui leur a été assignée sous le régime de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Leur pouvoir d'amender leurs constitutions n'est pas sans limites et il est soumis au veto du gouvernement du Dominion. Si le Parlement impérial avait voulu revêtir les provinces du pouvoir d'amender leurs cons-

Le droit de désaveu

de la pluie, de la neige ou du brouillard. Mais si cela est favorable pour les réservoirs, c'est bien ennuyeux pour les citadins qui ne voient pas la pluie du même oeil que les ruraux. Et tout le monde peste. La coupe a débordé, c'est le cas de le dire, quand cette déastable pluie a entravé le baseball; il y a huit jours les "Giants" et les "Dodgers" n'ont pas pu jouer. Même désastre pour les parcs d'amusement; le directeur d'un de ces établissements a offert à M. Howell de doubler son salaire de \$100 par jour s'il voulait renverser sa machine et fabriquer du beau temps.

Le droit de désaveu

Donc un dilemme: est-il pire de manquer d'eau ou de soleil? Vaut-il mieux se laver ou aller au baseball? Problème sérieux puisque si l'eau est nécessaire, le soleil l'est aussi, notamment pour la bonne humeur des citadins, et pour le bien du commerce qui est un aspect transcendantal dans la métropole étatsunienne. Les grands progrès de la science ont du bon, mais il est tout aussi important de vivre de manière à mériter la bienveillance de la Providence; Elle seule pourra ensuite diriger et inspirer les causes secondes humaines, les orienter vers des fins utiles. Sans cela, gare à nous si l'homme réussit à son gré et au sens propre à "faire la pluie et le beau temps"; il deviendra peut-être alors — comme l'indiqua ce qui arrive à New-York — un apprenti sorcier qui nous ramènera au Déluge. SANBOUCY

Le droit de désaveu

Malgré cela, il faut beaucoup de pluie pour maintenir le niveau des réservoirs et garder la marge de sécurité nécessaire en cas de conflagration. Comme la pluie manquait, New-York a engagé un expert pour provoquer de la pluie artificielle, en jetant certains produits chimiques dans les nuages. Depuis que ce M. Howell est en fonction, est-ce coïncidence ou conséquence, il ne se passe guère de jour sans que New-York ait

Les trente années de l'Association des Infirmières

Ouverture officielle de l'assemblée annuelle sous la présidence de Soeur Valérie de la Sagesse, présidente générale — 9,500 membres inscrits — La formation de l'étudiante — La meilleure publicité pour une école d'infirmière : le produit fini, c'est-à-dire une diplômée compétente et heureuse de ce qu'elle a reçu

Sous la présidence de Soeur Valérie de la Sagesse, F.D.S., présidente de l'Association des Infirmières de la province de Québec s'est ouverte hier après-midi, la 30e assemblée annuelle de cette association professionnelle.

Parmi les invités d'honneur, mentionnons M. le conseiller Léon Lortie, représentant du maire de Montréal, M. le Dr Adélaïde Groulx, directeur du Service de Santé de la ville de Montréal, Mlle Gertrude Hall, représentante de l'Association des Infirmières du Canada.

centres et des régions perdues des côtes du Labrador. La secrétaire honoraire, Soeur Félicitas, et la trésorière honoraire, Mlle Annette Martineau, ont ensuite annoncé leurs rapports respectifs.

MILLE FRANCES UPTON La secrétaire-registraire a rappelé au cours de son rapport la disparition de Mlle Frances Upton, morte subitement en juin 1949, perte cruelle pour cette province et pour tout le Canada. Les nombreuses marques de respect apportées à sa mémoire, dit-elle, sont un témoignage éloquent de l'estime avec laquelle elle était considérée et de la gratitude générale pour la contribution éclairée et constante qu'elle apporta à la profession d'infirmière pendant toute une vie de dévouement.

RECrutEMENT DES ELEVES La visiteuse officielle des écoles d'infirmières de langue française, Mlle Suzanne Giroux, a appuyé une fois de plus sur le fait que "le meilleur moyen de recrutement pour une école d'infirmières est une diplômée de notre école bien préparée et satisfaite".

ECOLE D'INFIRMIERES

Au cours de la revue des districts et des comités Sr Valérie de la Sagesse remarque que le Comité des Ecoles assume l'une des plus lourdes tâches de la profession en s'occupant soigneusement de la formation à donner aux jeunes étudiantes de façon à ce qu'elles puissent répondre, plus tard, à ce que la société attend d'elles.

Ce comité est composé de membres bilingues représentant: les écoles supérieures en "Nursing"; les écoles affiliées aux universités de la province; les écoles anglaises; le comité des examens; les différents champs d'action des membres — service institutionnel — service privé — service d'hygiène; les hôpitaux spécialisés recevant des élèves en application pour expérience pratique; les visiteuses officielles des écoles.

LEGISLATION

Sur le Comité de législation, Sr Valérie explique que, administrer une loi peut paraître élémentaire à qui n'a pas régi une association de près de 10,000 membres répartis sur un espace de 594,534 milles carrés comme l'est la province de Québec.

Le manque de sujets, continue la distinguée présidente, l'infiltration dans nos rangs de personnes non qualifiées alors que nous étions une corporation volontaire, demandant une patience et un dévouement éducatif peu communs. Cependant, les travaux intensifs accomplis depuis nos trois années de vie professionnelle reconnue, nous espérons que d'ici peu de temps la direction de notre corporation avec la collaboration de chacun de nos membres, donnera satisfaction à toutes nos infirmières des grands

Perker; ce n'est guère galant pour un mari amoureux de laisser sa jeune femme seule dans la chambre conjugale! Tenez, voici Saint-Maur, un célibataire endurci, lui, qui rentre déjà au bercail, à ce qu'il prétend, du moins. Je dois dire qu'il a un très bel appartement. J'en ai vu des photos dans un journal. L'immeuble est presque un monument historique. Ecoutez ça, Lisette, le salon, qu'il utilise comme studio, est aussi vaste qu'une cathédrale; les cheminées y sont sculptées; on y voit des objets d'art, les propres tableaux de Saint-Maur, enfin des tas de choses artistiques. Savez-vous ce qui me plairait, mon cher? Ce serait d'aller y faire un tour avec des amis américains, ils ouvriraient des yeux comme des portes cochères.

Très aimable, Perker, mais je préfère que ma vie privée reste dans le domaine privé. Une fleur de haine, aussitôt éteinte, brilla une seconde dans les yeux de Perker. Après tout, si vil que soit un homme, il ne peut pas donner un soufflet, même s'il a intérêt à l'offrir. Pierre comprit qu'il s'était fait un ennemi mortel, mais il n'en eut cure; il se jugeait de taille à se défendre. Et vous vivez seul dans ce merveilleux appartement monsieur? (Mlle Lisette arborait son plus séduisant sourire). La solitude à deux a bien plus de charme. — Aimable enfant, sachez que, pour l'instant, je n'ai aucune intention de rien changer à mon genre de vie.

Elle resta déconcertée, malgré son expérience de mondaine ou plutôt de demi-mondaine, ne sachant au juste s'il s'agissait d'une rebuffade ou d'un encouragement, et guère plus avancée sur l'existence mystérieuse de ce beau ténébreux. Cinq minutes plus tard, il saluait les femmes, prenait congé des hommes et sortait. Arrivé dans l'allée principale du jardin, il s'attarda à contempler une luxueuse voiture américaine dernière année d'une file d'autos de modèles divers, celle de Chantry.



C'est le printemps des accessoires blancs! Les robes, les costumes, les manteaux seront éclairés de blanc. Et plus ces accessoires auront de consistance, plus ils se tiendront raides, plus ils seront à la mode!

L'industrie canadienne de la fourrure: une merveille

Brillante avant-première de la revue de fourrures — Des modèles dignes des princesses de légende — L'association verse ses bénéfices aux œuvres d'assistance — \$1,000 souscrits hier après-midi pour les sinistrés de Rimouski — La revue se déroulera de nouveau aujourd'hui et demain, en matinées et en soirées

La fourrure est la plus vieille industrie canadienne, rappelle le programme de la revue de fourrures 1950; et cette revue prouve que l'art des pelletiers est arrivé à un sommet de cette industrie, tant pour le traitement des peaux que pour l'inspiration et l'exécution des modèles.

L'avant-première de cette revue qui se déroulera encore aujourd'hui et demain, en matinée et en soirée, a eu lieu hier après-midi à l'hôtel Windsor. Une soixantaine de fourreurs de Montréal et même de l'extérieur ont organisé cette brillante exposition des plus récentes modes avec la collaboration de l'Association des marchands-détailants du Canada et la Chambre de commerce.

LES RECETTES

Les bénéfices de cette revue de fourrures comme le produit de la vente des programmes, sont employés à aider des œuvres d'assistance. L'an dernier, les sociétés qui en ont bénéficié sont: le Mont-Thabor (œuvre de protection de l'enfance), l'Aide aux orphelins polonais, le home du Mont Saint-Antoine, les "Federated Catholic Charities", le "Welfare Federation", le "Combined Jewish Appeal", la Ligue Ouvrière catholique (camps d'été), la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises.

Cette année, \$2,000 sont déjà placés et il a été annoncé, à l'issue du déjeuner hier, que \$500 sur les recettes à venir étaient destinés aux sinistrés de Rimouski. Un peu plus tard, on annonça la souscription anonyme d'un marchand de fourrure, au montant de \$200 pour les gens de Rimouski également. Pour eux encore, la vente des programmes, hier après-midi, a rapporté la somme de \$250. Un autre marchand de fourrures a bien voulu alors compléter d'un don de \$50 le montant de \$300.

LA MODE

Le meilleur moyen de voir faire une idée juste des merveilles que l'industrie de la fourrure canadienne peut offrir aux élégantes de notre pays et d'ailleurs, c'est d'entre de vous rendre à l'une ou l'autre des répétitions de cette revue.

On a trouvé le moyen d'assouplir la fourrure au point de la rendre aussi malléable que le velours. Aussi godels et fronces sont-ils à la mode et ne rendent que plus chatoyants ces pelages de couleur naturelle ou teints, mais lustrés avec un art consommé.

Notons que le rat musqué naturel reprend beaucoup de faveur, de même que le seal d'Hudson ou d'Alaska de couleur brune. Les manteaux garnis de fourrure contrastante sont de plus en plus nombreux dans les collections.

Parmi ces garnitures, se trouve le vison bleu qui va probablement avoir de la difficulté à détrôner le vison naturel, le vison sauvage et même le vison japonais. Faut-il dire que le mouton gris marié au mouton noir fait un effet très réussi?

La ligne princesse et le dos ample semblent se partager moitié, moitié, l'ensemble des modèles. La loutre, nom à résonance si riche dont parlent souvent nos grands-mères et nos grand-tantes, est revenue de je ne sais quel pays et sans doute que les clientes d'aujourd'hui vont l'apprécier comme celles d'autrefois. Plusieurs modèles de mouton de Perses gris, dont un autre, à double robe bleu minuit, et orné d'un collet double très original, ont fait l'admiration des spectateurs.

Il y aura l'hiver prochain, beaucoup de manteau 7/8; donc les robes dépasseront à moins qu'elles ne raccourcissent tout à fait d'ici là. Le castor canadien qui paraît à présent être traité de façon plus attrayante que par les saisons passées, fait un manteau vraiment somptueux et très agréable à porter.

Nombre de modèles 1950 ont des épaules tombantes; heureusement le choix est encore grand parmi les autres.



D'inspiration française, ce chapeau est fait de ruban gros grain marine et blanc. Il est tout à fait dans la note printanière.

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Rôle du directeur de conscience dans la vie d'une jeune fille. Je prépare mon baccalauréat ès arts. L'an dernier, j'ai rencontré assez souvent un prêtre pour un certain travail paroissial. Je le choisis ensuite pour mon directeur spirituel. Dès lors, j'ai eu le voir tous les mois.

Ma mère qui, jusqu'ici, n'avait rien dit me défendit formellement de le revoir. Il faut vous dire que chez moi tout marche mal. Mes parents se disputent continuellement. Je n'ai jamais pu parler ouvertement à ma mère des choses de la vie car elle dit que toutes ces choses lui déplaisent énormément.

Ce prêtre est assez jeune, très bel homme et tout à fait charmant. Je retournerai le voir. Il est pour moi un confesseur, c'est tout. L'autre jour, en allant le voir, j'ai rencontré une amie de maman. Tout de suite, cette amie lui en parla, et ce fut un drame. Comment cela finira-t-il?

UNE ETUDIANTE Nous ignorons bien, petite amie, comment tout cela finira, mais nous sommes sûrs cependant que l'issue dépend en grande partie de vous. Si vous savez apporter à la maison le soleil de votre sourire et l'entraide de votre jeunesse, vous avez bien des chances d'atténuer les "dramas" qui peuvent s'y dérouler.

Et, la première étape à franchir est d'abord d'essayer vous-même de comprendre votre mère et de l'aimer de tout votre cœur. Par exemple, pour ce qui est du problème que vous nous présentez, essayez de découvrir la cause de la défiance formelle de votre mère, et dites-vous à l'avance qu'elle a peut-être raison. Puis, tentez de la convaincre de revoir ce confesseur, ou un autre, mais au confessionnal, par exemple. Elle ne s'opposerait probablement pas à sa direction, de cette façon, n'est-ce pas?

Vous pouvez aussi lui faire voir comme elle devrait remarquer la divine Providence d'avoir un enfant qui, surtout à l'âge où se posent toutes sortes de problèmes moraux, s'adresse à un directeur spirituel pour obtenir conseil et encouragement. Dites-lui aussi, bien gentiment, que tous les auteurs spirituels insistent sur la nécessité d'un directeur de conscience. Saint François de Sales écrit, par exemple: "Voulez-vous entrer avec certitude dans les voies de la dévotion? Cherchez un bon guide qui vous y conduise. C'est là, de tous les avertissements, le plus nécessaire et le plus important."

Il est difficile de se faire une idée du travail d'une association dont toutes les activités, assemblées, rapports, etc., doivent se faire en deux langues. C'est une tâche colossale, mais le résultat en vaut la peine.

"La démocratie coûte cher", semble dire la trésorière honoraire de l'Association des infirmières. "Nous désirons, dit-elle, que toutes les infirmières et intéressées à leur association, mais faire venir des délégués de tous les coins de la province, c'est une dépense onéreuse."

On ne peut s'en passer... "Le Devoir" est entré chez nous quotidiennement depuis 1905. Il est devenu un ami dont on ne peut plus se passer; nous écrit une lectrice de Saint-Pascal en nous faisant parvenir sa souscription.

Carnet mondain

LES AMIS DE L'ART A l'occasion de la campagne de souscription des Amis de l'Art, Mmes Gabriel Rousseau et Manolita Del Vayo Gallagher, présidentes du comité des noms réservés, recevaient lundi dernier en fin d'après-midi.

Mme Odette Olyny prononça une brève allocution sur les arts, et lut quelques pages de son dernier livre: Le Cheval d'Or.

DINER DE GALA

Le grand dîner de gala du Club des 55 aura lieu samedi, le 13 mai, à l'hôtel Ritz-Carlton. Le consul général de France et Mme Ernest Fria, ainsi que M. et Mme Guy de Berg, de New-York, en seront les hôtes d'honneur. Parmi les autres convives, on mentionne: M. Victor Morin, l'hon. sénateur et Mme Thomas Vion, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., le commandant et Mme Maurice Billard, M. John Ahern, C.R., M. et Mme André Arnold, M. et Mme Bert Barnabé, M. Pierre Béique, M. et Mme Gérard Boudrias, Mme E. Butler, M. Vieira dos Campos, M. et Mme Maurice Coupal, Mme Pierre Charbon, M. et Mme Fernand Chausse, M. Paul Dandurand, le Dr et Mme Eudore Dubeau, Mlle Lola Fournier, le juge et Mme Oscar Gagnon, le Dr et Mme Henri Gélinas, le Dr et Mme Paul Geoffrin, M. et Mme Gabriel Gravel, M. et Mme A. de Kapelle, M. et Mme Mario Lattoni, M. Jean-C. Lallemant, M. Antoine Lamarre, le Dr Stephen Langevin, le Dr et Mme Jean-Paul Legault, Mlle Marie Maréchal, M. et Mme P.-G. Michaud, Mme Charles Monast, M. et Mme Gustave Meunier, M. et Mme Bernard Nantel, Mme Berthe Paquette, M. et Mme Alfred Paradis, Mme Hector Perrier, M. et Mme Gérard Raymond, le Dr et Mme Paul Robit, le Dr et Mme Paul Robin, M. François Rozet, le Dr et Mme René Roux, Mlle Gisèle Schmidt, M. et Mme A. Sevensen, M. Albert Théberge, Mlle Estelle Trépanier, M. et Mme Roger Viau, Mme Claire Yale.

DEPLACEMENTS

Me Jean Morin, C.R., et Mme Morin, accompagnés de leur fille Elise, s'embarqueront le 18 mai prochain, à New-York, à bord du "Saturnia", pour un séjour de quelques mois en Europe.

Me Henri Gérin-Lajoie, C.R., et Mme Gérin-Lajoie, prendront l'avion, mercredi, le 17 mai, pour un voyage de deux mois en Europe.

Mme Roger Rolland et son fils Bruno sont de retour à Montréal, après un séjour prolongé à Vancouver. M. Rolland, titulaire de la chaire de littérature à l'Université de la Colombie anglaise, est attendu dans la métropole d'ici quelques jours.

PROCHAINS MARIAGES

M. et Mme Dollard Trudeau, de Verdun, font part du prochain mariage de leur fille, Aline, avec M. Roland Roméo, fils de M. et de Mme Noël Roméo, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 20 mai, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun, par M. l'abbé Paul Lafleur.

Le mariage de Mlle Claire Léveillé, fille de M. et de Mme Ernest Léveillé, avec M. Roland Fortin, fils de M. Louis Fortin décédé, et de Mme Fortin, sera célébré dans l'intimité, samedi, le 10 juin, à 8 h, en la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'église de l'Immaculée-Conception. Pas de faire-part.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée au bénéfice des œuvres du Père Paul-Emile Sanschagrin, O.M.I., aura lieu vendredi soir, le 12 mai, à la salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier. Renseignements: Dupont 3979.

Au Musée des Beaux-Arts

Calendrier des événements de mai 31 mai: Exposition: L'Art en France et en Angleterre au 18e siècle. La magnifique exposition des arts représentatifs du 18e siècle se poursuit jusqu'à la fin du mois, après une brillante avant-première, le 26 avril dernier. Orfèvrerie, argenterie, tapisserie et meubles sont représentés parmi les tableaux, dessins et sculptures. Un excellent catalogue illustré est à la disposition du public.

3-24 mai: Exposition: Tableaux de femmes peintres: Anne Savage, Beatrice Hampson, Kathleen Morris, Ethel Sealy, Mabel Lockyer et Nora Collyer. Dans la salle de conférences. 24-23 mai: Exposition: Tapis au petit point, œuvre de la reine Marie. Cette exposition, d'abord annoncée pour une date antérieure, se tiendra au rez-de-chaussée. Admission gratuite.

3-24 juin: Exposition: Les jeunes peintres de Montréal. Travaux de: Alfred Pinsky, Ghitta Caiserman, Marion Aronson et Betty Sutherland. Dans la salle de conférences. Horaire des causeries et conférences pour le mois de mai: Les lundis, à 3 h., causeries, en anglais, dans les galeries de l'exposition, par Joan N. Sears; le 2er mai: The Genius of the 18th Century; le 8: Styles in 18th Century Furniture; le 15: Tapisserie en France; le 22: Porcelain, the Rag of the 18th Century; le 29: French and English 18th Century Painting and Sculpture.

Les jeudis, à 11 h., causeries, en anglais, dans les galeries de l'exposition, par Dr Lismer; le 4 mai: The French Paintings; le 11: The English Paintings; le 18: Watteau and Hogarth; le 25: (Le sujet en sera annoncé plus tard). Les vendredis, à 4 h., causeries, en anglais, par M. Davis, Dr Lismer et Mme Sears. Ces causeries, données tous les vendredis, consistent en une conférence et en une démonstration.

L'Ecole des Parents et les Ecoles primaires supérieures On sait que des discussions récentes ont rendu très actuel le problème des écoles primaires supérieures. On s'est posé à leur sujet toutes sortes de questions: quelle sorte de formation fournissent-elles à leurs élèves? débouchent-elles quelque part?...

L'Association des professeurs des écoles primaires supérieures présentera jeudi soir, le 11 mai, à l'auditorium du Plateau, des causeries et un forum sur "l'avenir de nos enfants et le cours primaire supérieur". Elle a adressé à l'école des Parents du Québec une invitation que celle-ci transmet à son tour, de manière pressante, à ses membres et aux parents en général. Car les parents, au nom de leurs enfants, sont les premiers intéressés au sujet qui sera débattu. Non seulement ils entendront les exposés du docteur Marie-Ange Nichols, de M. Philippe Lapointe et Léon Lortie, mais ils pourront poser les questions qui les inquiètent, dire leur opinion, discuter avec les intéressés. Ils ne voudront pas manquer cette soirée, qui commencera à 8 h. 30, et à laquelle le grand public est invité.

Augmentation du nombre d'infirmières dans la province de Québec

La registraire de l'Association des infirmières de la province de Québec rapporte que le nombre total des infirmières est passé de 8,149 en 1948 à 9,515 en 1949, augmentation de plus de 1,000 membres. Le public, néanmoins, ne bénéficiera de services que de la moitié de ces membres, les autres, comprenant des mères de famille, n'exercent pas actuellement leur profession.

26 infirmières venant des autres provinces sont venues s'établir dans notre province et 327 des nôtres exercent en dehors. 66 venant des pays d'Europe ont été admises à l'exercice de la profession.

"Nous sommes fières de notre association bilingue au sein de la quelle règne l'harmonie la plus parfaite", dit Mlle Strel, secrétaire-registraire de l'Association des infirmières de la province de Québec.

Il est difficile de se faire une idée du travail d'une association dont toutes les activités, assemblées, rapports, etc., doivent se faire en deux langues. C'est une tâche colossale, mais le résultat en vaut la peine.

"La démocratie coûte cher", semble dire la trésorière honoraire de l'Association des infirmières. "Nous désirons, dit-elle, que toutes les infirmières et intéressées à leur association, mais faire venir des délégués de tous les coins de la province, c'est une dépense onéreuse."

On ne peut s'en passer... "Le Devoir" est entré chez nous quotidiennement depuis 1905. Il est devenu un ami dont on ne peut plus se passer; nous écrit une lectrice de Saint-Pascal en nous faisant parvenir sa souscription.

SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR" Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Qui a un enjeu dans l'INDUSTRIE DU TÉLÉPHONE? Si vous y pensez, tout le monde a un intérêt dans l'industrie du téléphone... 28,000 employés de la compagnie Bell et leurs familles... 62,000 actionnaires de la compagnie Bell et leurs familles... Des milliers de fournisseurs de matériaux pour la construction et l'agrandissement du réseau... 1,250,000 abonnés du Québec et de l'Ontario dans les maisons, bureaux, hôpitaux, ateliers.



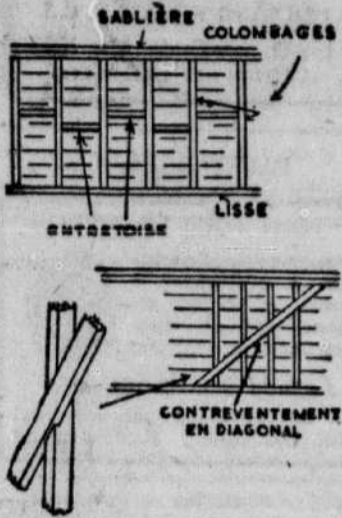
La Construction



Conseils aux futurs constructeurs

La disposition des colombages

Les pièces de la charpente supportent les éléments d'un mur et des cloisons sont appelées colombages. Ces pièces de bois mesurent habituellement 2 pouces sur 4 pouces. Elles ont pour fonction principale de constituer la charpente des cloisons et de soutenir la pesanteur de l'étage supérieur et de la toiture. De même que les solives, les colombages sont espacés de 16 pouces de centre en centre.



L'espèce et la qualité du bois utilisés sont habituellement les mêmes que celles du bois servant aux solives et aux poutres. Le bois doit être droit pour éviter toutes sàillies dans les murs et les cloisons. Les colombages ne doivent pas être coupés de plus de la moitié de leur largeur pour le passage des tuyaux ou autres installations. Les colombages doivent être d'une seule pièce du plancher au plafond. Habituellement, on utilise des entretoises de 2 pouces sur 4 pouces à tous les deux colombages. Ces entretoises doivent être placées horizontalement ou en diagonales sur toute la longueur du mur, tel qu'indiqué dans les croquis. Il faut utiliser au moins deux clous pour clouer l'entretoise aux colombages. Ici encore, on doit utiliser du bois sec afin d'éviter toute déformation. En érigeant les colombages, on peut placer temporairement les entretoises avant de les clouer à la sablière. Cependant, il sera plus pratique d'espacer les colombages sur le sol et de les clouer aux sablières. Lorsque tous les colombages sont réunis, il est possible alors de les mettre en place en un seul morceau. Cette pratique peut sauver du temps en plus de vous aider à réaliser un meilleur travail.

La méthode de constituer la charpente des cloisons et de soutenir la pesanteur de l'étage supérieur et de la toiture. De même que les solives, les colombages sont espacés de 16 pouces de centre en centre.

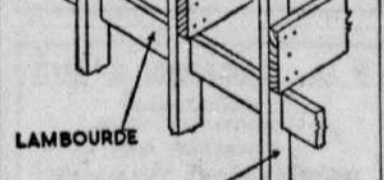
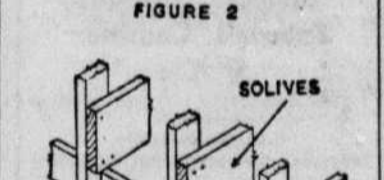
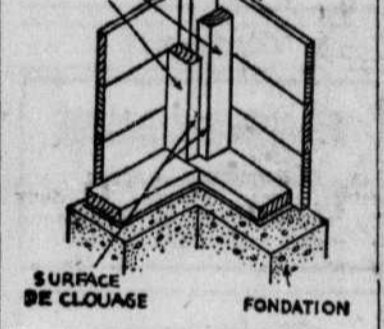
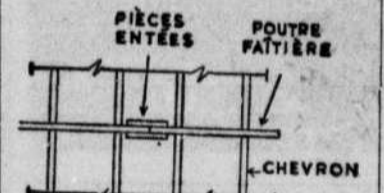
Les doubles sablières

Dans une construction dont la structure est en bois, les colombages verticaux sont retenus par une sablière. Tel qu'indiqué dans le croquis no 1, la sablière du haut est une pièce transversale réunissant les colombages sur toute la longueur de la construction.

Les sablières doivent être faites d'au moins deux pièces de 2 pouces sur 4 pouces, posées avec un recouvrement à chaque angle et clouées avec lesquelles elles font intersection. Les joints à recouvrement doivent être solidement cloués. Des joints d'abouts doivent être faits sur l'aplomb des colombages. Les sablières doivent être clouées solidement à chaque colombage par deux clous.

Des poteaux d'angle doivent être utilisés à toute intersection de deux cloisons. Etant donné qu'un seul colombage n'offre pas une surface de clouage suffisante pour clouer la finition intérieure aux intersections, on utilise trois pièces de 2 pouces par 4 pouces, tel qu'indiqué dans le croquis 2. Cet assemblage est facile et ajoute beaucoup de force aux cloisons. Ces poteaux d'angle doivent être assemblés en même temps que les colombages ordinaires. Dans certains genres de construction, une lambourde est employée pour supporter les solives au-dessus du premier plancher. La lambourde, tel qu'indiqué dans le croquis 3, est enclavée et clouée aux colombages. Une pièce de 1 pouce par 4 pouces sera suffisante. Toutes catégories et espèces de bois peuvent être utilisées, mais un bois dur est préférable. Il doit, cependant, être exempté de défauts, tels que des noeuds ou des fentes.

bois dur est préférable. Il doit, cependant, être exempté de défauts, tels que des noeuds ou des fentes.



La lambourde doit être d'une seule pièce, mais si cela est impossible, le joint doit être fait au centre d'un colombage.

La hausse des loyers permise par Ottawa devait avant tout aider l'industrie de la construction

Les buts poursuivis par Ottawa sont maintenant plus apparents — Vives critiques de la part des membres de la Dominion Mortgage and Investments Association

Au cours de leur assemblée annuelle, tenue la semaine dernière à Toronto, les membres de la Dominion Mortgage and Investments Association ont consacré une partie importante de leurs études à l'industrie de la construction. Les commentaires faits à cette occasion, particulièrement ceux qui concernent la politique de prêts à la construction suivie par Ottawa, sont certainement de nature à intéresser tous ceux qui prennent une part active à cette industrie et qui comptent sur les résultats obtenus non seulement pour obtenir un rendement suffisant sur leurs placements, mais encore pour retrouver la liberté de se loger dans une demeure de leur choix.

L'INTERVENTION DE L'ETAT EST PLUS VISIBLE

Les études présentées au cours de cette assemblée des institutions de crédit indiquent clairement que l'industrie de la construction résidentielle aurait pu connaître une évolution beaucoup plus profonde si certaines mesures n'avaient été adoptées qui, dans l'esprit de leurs auteurs, avaient précisément pour but d'empêcher un recul trop prononcé dans ce secteur de la vie économique. Le rapport annuel de la Société reconnaît que la hausse des loyers accordée par Ottawa constitue certainement une mesure de ce genre, bien que dans le temps et encore maintenant, les autorités gouvernementales aient affirmé qu'elles voulaient surtout rendre justice aux propriétaires et préparer la fin des contrôles dans ce domaine. On sait les discussions que cette mesure a provoquées par la suite et le jugement rendu par la Cour suprême du Canada, reconnaissant la validité du contrôle exercé par le gouvernement fédéral.

Il est curieux cependant de noter, avec les membres de la Dominion Mortgage and Investments Association, qu'Ottawa n'a jamais indiqué qu'une telle mesure avait avant tout pour but d'aider l'industrie de la construction et d'enrayer la menace du chômage. En effet, ainsi que le démontre de récentes statistiques, la hausse des loyers a provoqué par tout le pays un regain assez marqué de cette industrie alors qu'un nombre considérable de locataires ont préféré entreprendre la construction de leur propre demeure plutôt que de payer des loyers qu'ils estimaient beaucoup trop élevés.

De plus, afin de permettre à cette mesure d'atteindre plus facilement son véritable but, le gouvernement avait auparavant modifié la Loi nationale de l'habitation de manière à permettre des prêts plus élevés et plus nombreux à l'industrie de la construction. Comme on peut facilement le comprendre aujourd'hui, ces deux mesures faisaient partie d'un plan déterminé et visaient un but identique, à savoir provoquer chez la masse des locataires un mouvement beaucoup plus fort en faveur de la construction résidentielle.

L'ENTREPRISE PRIVEE TROP FORTEMENT CONCURRENCEE

Ces deux initiatives du gouvernement fédéral ont provoqué de fortes critiques de la part des membres de la Dominion Mortgage and Investments Association, comme étant nuisibles à l'entreprise privée. On a reproché au gouvernement fédéral de concurrencer trop fortement les institutions de crédit et d'inciter outre mesure, quoique indirectement, les jeunes à se porter acquéreur de propriétés sans qu'ils aient véritablement les moyens financiers de le devenir. On a noté à cet effet, que plus le coût de revient dans l'industrie de la construction était élevé, plus le rendement des capitaux investis dans cette industrie par les institutions de crédit était à la baisse et les conditions d'emprunts faciles, précisément parce que ces institutions avaient à subir une trop forte concurrence de la part du gouvernement.

Nous avons déjà signalé les dangers de la politique fédérale dans le secteur de la construction résidentielle. Les remarques faites la semaine dernière à Toronto confirment nos prévisions. Nous reconnaissons que le gouvernement doit faire sa part pour aider à la solution du problème du logement, mais il serait dangereux pour lui aussi bien que pour l'entreprise privée, de maintenir par des mesures arbitraires, une activité trop forte dans cette industrie par une politique de crédits qui ne tient pas compte des véritables moyens financiers de notre population.

LAURENT LAUZIER

Reboisement par les particuliers

Si tous ceux qui ont fait étudier, au cours de l'été dernier, par les ingénieurs du bureau de Renseignements forestiers, un projet de reboisement pour le printemps 1950 donnent suite à ce projet, c'est au delà de 800,000 arbres qui se plantent de ce temps-ci dans la province, déclare M. Roch Delsie, directeur du bureau précité.

Voici la distribution régionale de ces projets de reboisement avec le nom de l'ingénieur forestier qui en a fait l'étude:

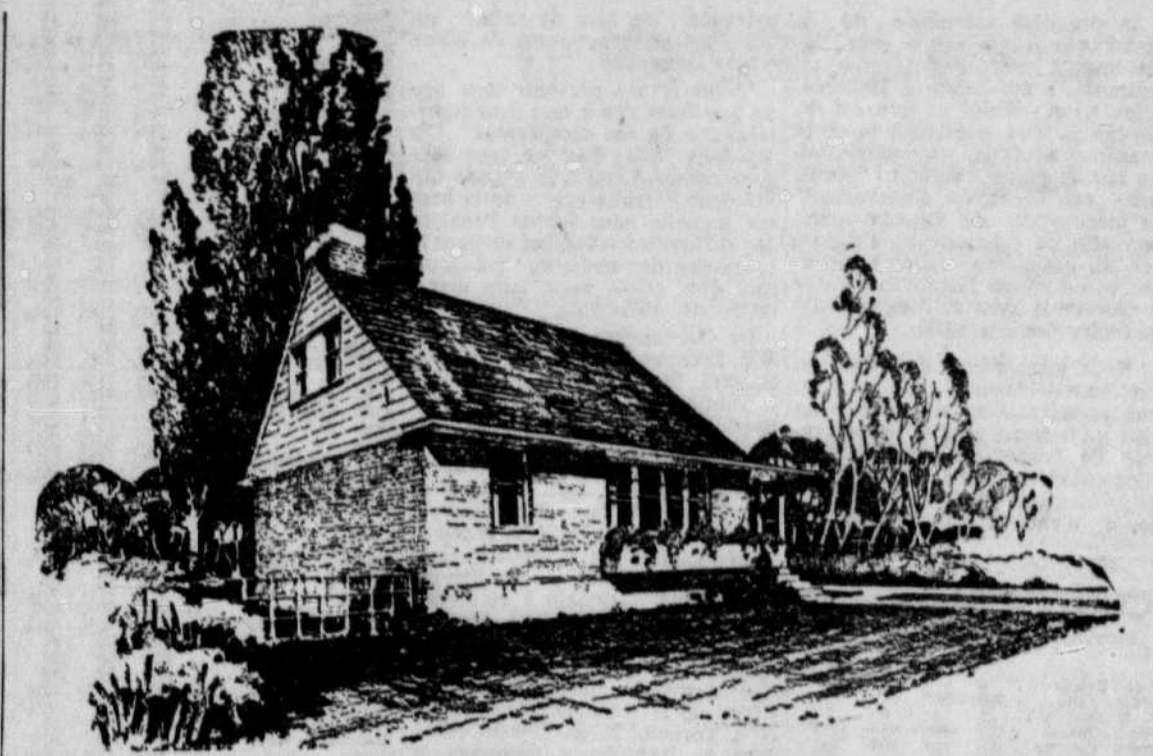
- Région du Lac St-Jean: 60,000 arbres — (Maurice Kirouac)
- Portneuf — Québec — Montmorency — Chaudière: 23,800 arbres — (Armand Fardet)
- Champlain — Lavaltrie — St-Maurice: 44,800 arbres — (Adrien Larivière)
- Chaudière — Saguenay: 33,300 arbres — (Roger Gélinas)
- Région de Joliette: 11,800 arbres — (Roch Delsie)
- Île de Montréal — Île Jésus — Vaudreuil-Soulanges: 30,700 arbres — (Roch Delsie)
- Papineau — Hull — Gatineau — Pontiac: 44,800 arbres — (Adrien Larivière)
- Chaudière — Saguenay: 33,300 arbres — (Roch Delsie)
- Brome — Shefford — Missisquoi — Berthier: 92,400 arbres — (Elwood Wilson)
- Stanstead — Sherbrooke — Capton — Richmond — Wolfe: 99,900 arbres — (Jean Dumoulin)
- Nicolet — Yamaska — Drummond — (Jean Dumoulin)
- Alphonse Guimond: 120,000 arbres — (Roch Delsie)
- Beauce — Frontenac: 28,500 arbres — (Alphonse Guimond)
- Lotbinière — Lévis — Dorchester — Bellechasse: 56,000 arbres — (Léo Michon)
- Montmagny & Rivière-du-Loup: 1,500 arbres — (Roch Delsie)
- Richmond — Matane — Matapédia: 26,700 arbres — (Adrien Larivière)
- Bonaventure — Gaspé Sud: 18,100 arbres — (Marcel Léveslé)

Les plants sont fournis par les pépinières de Normandin, Duchesnay, Berthierville, Sherbrooke, Scott, Saint-Louis-du-Ha! Ha! et New-Carlisle.

Verdun construirait un nouvel hôtel de ville

Selon une décision prise hier soir par le conseil municipal de Verdun, siégeant sous la présidence de S. H. le maire Edward Wilson, on préparera les plans pour la construction d'un nouvel hôtel de ville. C'est le 28 mars dernier, que le conseil avait décidé de retenir les services d'un architecte pour la préparation de ces plans qui comprendront aussi un centre civique. Quelques jours plus tard, le conseil référait cette résolution au comité plénier pour une plus ample étude. Hier soir le conseil décidait de maintenir la résolution adoptée le 28 mars dernier.

Avant l'ajournement, hier soir, l'échevin Joseph Lareault demandait si le directeur du service de santé consacrait quotidiennement au moins trois heures à ses fonctions, à l'hôtel de ville. Le conseil a décidé de référer cette question à M. J.-R. French, gérant général, pour rapport.



Le plan de cette maison d'un étage et demi, de style colonial moderne, est très attrayant. Le revêtement extérieur des murs est en brique tandis que celui des pignons est fini en bois de revêtement posé horizontalement ou en bardeaux d'amiante. Les dimensions extérieures sont de 31'10" x 25'9". La superficie du rez-de-chaussée est de 820 pieds carrés et celle du premier étage de 435 pieds carrés, soit une superficie totale, pour fins d'évaluation, de 1,255 pieds carrés. On peut se procurer les épreuves pour une somme nominale à tous les bureaux de la Société centrale d'Hyphthèques et de Logement, ou en écrivant au journal "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Sur nos chantiers de construction

La construction de duplex est plus en vogue dans la métropole

Les constructions de duplex et de logements unifamiliaux sont de plus en plus en vogue dans la métropole ainsi que l'indiquent les plus récents rapports communiqués par l'hôtel de ville concernant les permis accordés. Ainsi, au cours du mois d'avril, sur un total de 1,369 permis accordés, les duplex occupent un pourcentage très important. Voici les principales constructions qui étaient en cours au

début du mois dans la métropole: cottages: projet de \$45,500 sur la rue Duquesne dans le district de Mercier par Entreprise Mount Royal; projet de \$54,800 sur le blvd Cavendish dans Notre-Dame-de-Grâce par Westmore Construction Company; projet de \$146,000 dans le district de Villieray par Prévoist et Dupont.

AUTRES CONSTRUCTIONS
N. Romeo construit actuellement quatre maisons de huit logis chacune

cune sur le blvd St-Michel pour une valeur de \$56,000; Gagné & Paré construit quatre maisons de huit logis chacune sur l'avenue Marcl; Vanasse & Charbonneau construit deux maisons de quatre logis sur la rue Lafond au coût de \$12,000 chacune; S. Lazar construit deux maisons au coût de \$17,000 chacune et deux de \$22,000 chacune sur la rue Marlow.

D'autres constructions assez importantes sont également en cours sur la 27e ave à Rosemont, sur la rue Delorimier, sur la rue Préfontaine et sur la rue St-Dominique. Le chantier le plus important est situé sur la rue Delorimier où A. Nadon construit actuellement six maisons de 12 logis chacune pour un coût total de \$54,000.

Permis de construction

"Toute personne de la cité de Montréal ne devrait projeter de construire, ni acheter un terrain sans avoir, au préalable, demandé des renseignements à ce sujet à l'inspecteur des bâtiments, afin de savoir ce qui peut être bâti sur un certain emplacement". C'est le conseil que donne M. Emile Clossey, ingénieur vérificateur à la division de l'inspection des bâtiments à l'hôtel de ville. M. Clossey s'exprimait ainsi dans une cause prononcée à la radio et portant sur la procédure à suivre pour obtenir un permis municipal de construction.

M. Clossey ajoutait: "Nous avons continuellement la tâche peu agréable d'avoir à refuser le permis de construire à des gens de bonne foi, qui veulent, par exemple, construire un magasin sur une rue domiciliaire; en plus de l'achat du terrain, ces personnes doivent déboursier le prix de leurs plans, et une bonne partie de leurs économies est engloutie, sans résultat pratique".

Quant au prix du permis, ce qui intéresse directement le public, ce prix est calculé suivant deux items: le premier, est établi sur différentes charges, d'après les quantités des matériaux et ces charges sont les suivantes: un montant de \$0.03 par verge cube de maçonnerie ou de béton; un montant de \$0.06 par mille briques employées, et une charge de \$0.30 par cent verges carrées d'enduits. Le deuxième item est la valeur de la construction et suit une échelle ascendante, ce qui veut dire que plus la construction est dispendieuse, plus le montant de cet item est élevé.

De la sorte, le permis d'un hangar d'une valeur de \$500 coûtera environ \$2.00, tandis que le permis d'un de nos grands hôtels a coûté la jolie somme de \$1,201.00.

OUI ou NON !

"Parce qu'il a de l'idéal et du cran, un programme constructif, une équipe réaliste et dynamique, capable de dire OUI ou NON, quand il le faut, le journal "Le Devoir" rayonne dans tous les milieux, même là où on lui ferme la porte". Ce commentaire de M. Patrick Allen était accompagné de sa contribution.

SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

360 est, rue Rachel - Montréal
MA. 4107

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

Au service des
● PROPRIETAIRES
● ENTREPRENEURS
● COMMUNAUTES

BEN BELAND

Accessoires électriques en gros
Tél. : GR. 2465

Tél. Bureau: Lancaster 3059
Tél. Rés.: Lachine 905 W 2

J. Germain Beaulieu

ASSURANCES GENERALES

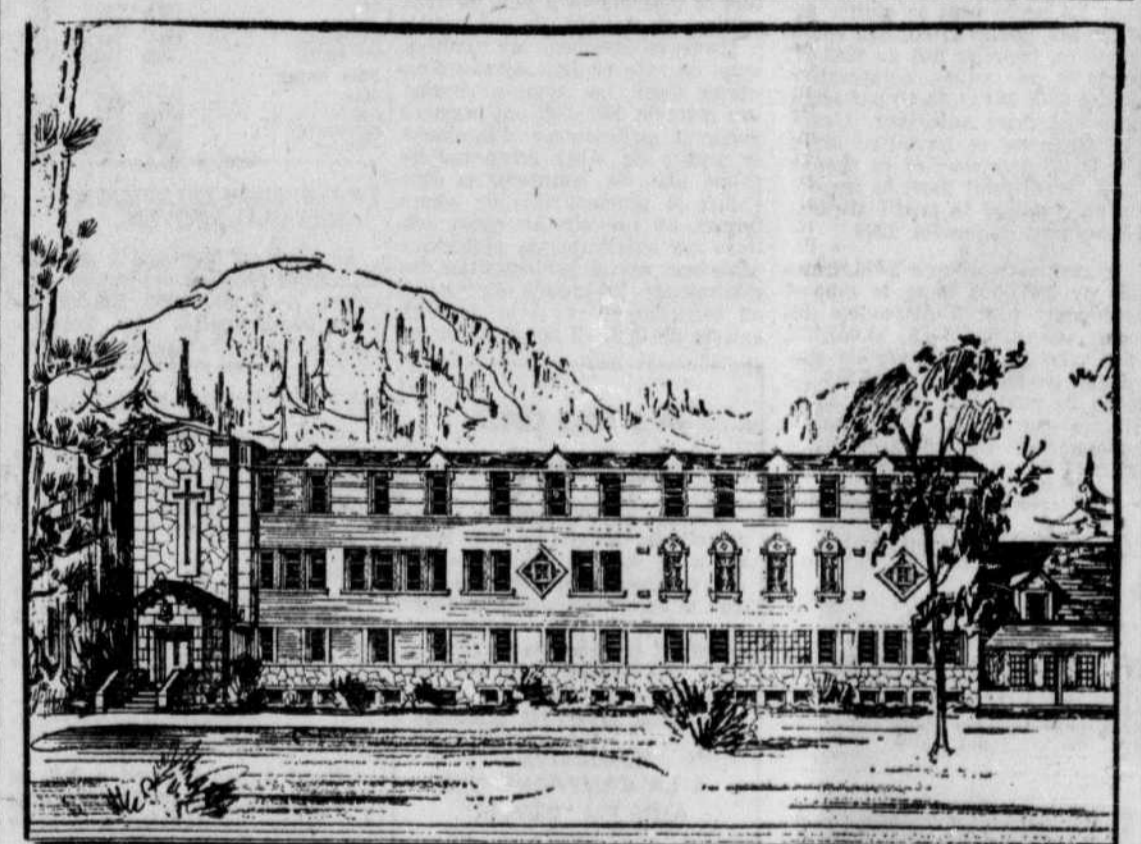
57 ouest, rue St-Jacques — Chambre 516, Montréal (1)
6310, Côte De Liesse — Dorval, Qué.

Bois de Construction de toutes sortes

- BEAVERBOARD
- TEN-TEST
- MASONITE, etc.

I. NANTEL Inc.

1717, rue Demontigny est, MONTREAL
CH. 1300



Les plans de ce Juvénat des Pères Servites-de-Marie ont été préparés par Patsy Colangelo, architecte, et la construction a été érigée par J.-M. Jeanson, entrepreneur général de Sherbrooke. Les projets de M. Colangelo incluaient un rez-de-chaussée avec deux parloirs et le réfectoire des élèves. Le premier étage

comprend des classes pour les élèves, des salles d'étude, la chapelle et la sacristie. Le deuxième étage inclut le dortoir des élèves, les toilettes et les douches. Les travaux de cette construction ont duré 10 mois.

Augmentation de 12% prévue cette année dans l'industrie du bâtiment

Selon les prévisions officielles, l'industrie du bâtiment connaîtrait encore cette année une grande activité alors que les immobilisations en constructions nouvelles atteindraient une valeur totale de plus de \$3.6 milliards, soit une augmentation d'environ 12% comparativement aux résultats obtenus l'an dernier.

Les différents rapports publiés dernièrement par les banques et le bureau fédéral de la statistique indiquent aussi que la construction résidentielle se maintiendra à un niveau aussi élevé que celui de l'an dernier. Toutefois, on prévoit que les achats de machinerie et d'outillage seront un peu moindres.

Service de Réparations

- REFRIGERATEURS domestiques et commerciaux
- LESSIVEUSES
- Inspection gratuite

Location de Réfrigérateurs 15¢ par jour

DELCO Electric REFRIGERATION Co.
C. RICHARD, prop.

2619, rue MASSON, MONTREAL
FR. 5093

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BARDEAUX d'asphalte
PEINTURE B. H.
LIQUIDE imperméable
TUILE à planchers B.P.
LAINE minérale isolante

PLANCHES murales
PAPIER de construction
PRODUITS réfractaires
CIMENT blanc
BRIQUES de toutes sortes

R. A. FORTIER Limitée
12000, blvd REED,
CARTIERVILLE, Montréal, 9.
BYwater 4765

Une fenêtre à double-verre en ALUMINIUM

● Il y a avantages à se procurer volets et châssis à la même source — prix réduit — bon ajustement — meilleur service — pas de confusion au chantier.

● Débarrassez-vous des contre-châssis encombrants.

● Construction solide en aluminium.

● Soudure exécutée par l'outillage le plus moderne qui soit.

● Son bas prix le met à la portée de tous.

LA COMPAGNIE C. A. CAYOUILLE LTEE
Bureau-chef: 7315 St-Anselme, Montréal
à l'arrière de 7325 Blvd Décarie — Tél. EX. 6514-5

Le Springfield a vaincu le Montreal à la neuvième manche

Deux coups de circuit ont causé l'échec de nos Royaux

Les équipiers de Walter Alston ont été vaincus par 7 à 6, hier soir, au stade — Lown envoyé aux douches — D. Thompson et Bridges se signalent

(Par X.-E. NARBONNE)

Frapper en lieu sûr est une chose indispensable au baseball mais frapper en temps opportun est encore plus important et c'est ce que les amateurs ont pu constater hier soir au stade du Montréal lorsque les Cubs de Springfield jouaient en notre ville pour la première fois depuis septembre 1900 car un coup de circuit obtenu par le frappeur de relève Sepkowski, à la 6e manche, a donné trois points aux visiteurs et le coup de quatre buts de Thurman, à la 9e manche, alors qu'il y avait deux coureurs sur les sentiers, ont valu trois autres points aux Cubs et comme les hommes du gérant Back avaient complété un point à la 5e manche, les gars du Massachusetts enregistraient un total de sept points soit un de plus que le Montréal et les Cubs obtenaient la victoire au grand désappointement du gérant général Buzz Bavasi et des 4,215 personnes présentes à la joute.

D. Thompson a également frappé la balle par-dessus la clôture au cours de la joute d'hier mais lorsque cet exploit fut accompli, notre voltigeur était le premier frappeur au bâton et les coureurs étaient défaits. George Schmees a réussi à frapper hors du terrain lorsqu'il envoya la balle sur la toiture de la compagnie Knit-O-Fit, rue Parthenais, mais comme la balle passa à l'extérieur de la ligne du champ droit, le coup n'aida nullement nos frappeurs car une strike était appelée contre lui et il fut retiré sur un roulant au 2e but car la balle fut envoyée au premier avant que le coureur n'atteigne le but.

Les Royaux semblaient devoir l'emporter sur leurs adversaires car ils menèrent par 3 à 0 jusqu'à la fin de la 4e manche et à la dernière apparition des Cubs au bâton ceux-ci tiraient de l'arrière par 4 à 1 mais le coup de Thurman a changé un échec en une victoire et Rennie Lee qui avait succédé à Turk Lown à la 6e manche, fut chargé de la défaite.

Al Epperly termina la joute pour le Montréal et tint les visiteurs en échec mais comme les Royaux furent impuissants à frapper en lieu sûr à leur dernière apparition au marbre, la victoire resta aux successeurs des Ours de Newark.

Les Cubs utilisèrent également trois lanceurs hier soir et la victoire fut portée au compte de Ihde, sa quatrième depuis le début de la saison. Ihde avait été précédé au monticule par Spicer et Costello.

Pour la première fois cette saison, au stade local, un "balk" fut appelé contre un lanceur et c'est contre Lee que cette bévue fut appelée à la septième manche alors que Burgess reçut son second but gratuitement.

L'arbitre Sid Borgia, un nouveau venu dans la Ligue Internationale, qui arbitrait derrière le marbre hier soir, a expulsé Ben Taylor du terrain à la cinquième manche alors que le frappeur retiré sur 3

Ralph Kiner cogne sûrement

Il a fait compter sept points hier pour permettre aux Pirates de l'emporter sur les Dodgers de Brooklyn

Brooklyn, 10. — Grâce à ses trois coups réussis, dont deux pour le circuit, Ralph Kiner a fait compter sept des dix points des Pirates de Pittsburgh hier, et les visiteurs ont remporté la palme par le compte de 10 à 5, mais les hommes de Burt Shotton ont tout de même conservé la première place du classement dans la Ligue Nationale. L'un des coups de circuit de Kiner a été obtenu alors que les buts étaient remplis à la huitième manche.

Les Dodgers utilisèrent trois lanceurs, car tour à tour Branch Rickey et Erskine sont passés sur le monticule, mais c'est Palika qui fut chargé de l'échec de son club.

Brooklyn 05000000—5
Pittsburgh 0300025x—10

Autres parties
New-York 000 000 000—3 3
Chicago 031 010 10x—8 7
Jansen, Maglie, Housen, Hartung et Westrum, Schmitz et Walker.

Ligue Intercollegiale de baseball

La Ligue Intercollegiale de baseball du président Jean-Louis Scfield, a entrepris la deuxième partie de sa cédule régulière mardi, le 9 mai.

Ce circuit qui depuis trois ans acquiert une popularité toujours grandissante continuera comme par les années passées, à développer dans les collèges de jeunes talents locaux qui par la suite iront briller dans les ligues Junior et Senior de la province.

Durant les deux dernières années, une trentaine de joueurs sortis des cadres de cette ligue ont été s'aligner pour des clubs tels que le Plateau Mont-Royal, Verdun, Saint-Henri, Saint-Vincent-de-Paul, Laval de la ligue Junior, Longueuil senior. Cette année Desrochers du Collège Saint-Laurent a couronné ce beau succès en étant choisi pour faire partie de l'organisation des Giants de New-York, de la ligue Nationale.

Ces jeunes comptent donc sur l'encouragement de tous les fervents du baseball de Montréal pour la nouvelle saison qui débute.

Whipper Watson veut vaincre Robert à tout prix ce soir

A mesure que l'heure de la fameuse rencontre de championnat de l'Empire Britannique approche, les esprits des deux bellérophants s'échauffent et les déclarations se multiplient. Whipper Watson déclarait hier soir encore que la condition physique parfaite de son adversaire ne l'inquiétait pas du tout.

"Ce n'est pas en amusant avec des vieillards et des acteurs de cinéma comme Wee Willie Davis que Robert pourra prouver ses capacités", dit l'artiste du furet irlandais. Apparemment, la victoire d'Yvon Robert sur le géant de Hollywood la semaine dernière n'a pas eu comme effet d'impressionner le gladiateur de Toronto.

Le champion Canadien français, de son côté, est imperturbable et a simplement souri quand on lui a transmis les propos peu flatteurs de son rival. "Vous devriez savoir à l'heure actuelle", a dit Watson, "que c'est un grand plaisir d'avoir des combats mais que dans l'arène il n'est pas aussi fantaisie. Une couple de bonnes prises et il commence à fléchir. Quand il se fend de déclarations, il me fait penser au type qui se promène la nuit dans une immense forêt déserte en sifflant pour se faire croire qu'il n'a pas peur..."

Ces échanges de propos indiquent que la rencontre de ces deux colosses pour la couronne de l'Empire Britannique ce soir dans l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest sera l'une des plus violentes et des plus acerbées jamais disputées. Une défaite de Watson le relèguerait pour un certain temps dans l'ombre et il se verrait forcé d'accepter des préliminaires tant à Toronto qu'à Montréal. C'est pourquoi on peut être assuré qu'il y mettra toute son ardeur et sa science pour tenter de l'emporter de façon décisive. Yvon a poursuivi son entraînement hier en compagnie d'Olivia Asselin, le champion canadien des poids-lourds juniors qui sera aussi au programme de la soirée contre le grand Méhistro de New-York. Olivia a confirmé ce que tout le monde savait: qu'Yvon est actuellement dans la plus parfaite condition physique de sa carrière.

Fred Atkins, le champion Australien qui vise lui aussi à un combat de championnat de l'Empire, s'est déclaré confiant hier de pouvoir disposer facilement du partenaire d'entraînement de Watson, Jack Wentworth, de Toronto. Wentworth est considéré dans la Ville-Reine comme l'héritier présomptif de Watson et il est bien évident que lui aussi aspire à d'importantes rencontres qui lui permettraient de se classer dans la catégorie des vedettes de la lutte. C'est un colosse de la classe des poids-lourds et on le dit très rusé.

Le promoteur Eddie Quinn a signé un autre combat pour compléter cette carte. Joe Killer Christie, un farouche vétéran des arènes montréalaises, en viendra aux prises avec un autre favori des foules locales, Les Ryan de Boston. L'accent, comme on le voit, est porté sur les rencontres naturelles qui opposent des gladiateurs connus des amateurs pour les reposer un peu de l'invasion des étrangers. La rencontre entre Christie et Ryan est un vrai "naturel" et ne manquera pas de fournir plusieurs émotions.

Dans l'un des principaux combats à l'affiche, Marcel Durand, du Champêtre, a pu enregistrer une victoire décisive sur Léo Montmarquette en envoyant ce dernier au pays des rêves à la deuxième ronde alors que le combat devait être limité à cinq assauts.

Dans les autres combats de cinq rondes, Robert Dufour a remporté la décision sur Noël Paquette et Edouard Robert a eu raison de Cedric Mohammed aux points.

Le combat de trois rondes qui a fourni le plus d'action fut celui qui a opposé Jerry Simpson à Réal Gagné. Simpson a été victorieux par décision. Maurice Descoteaux a également remporté une belle victoire sur André Riopel.

RESULTATS DES COMBATS
Cinq rondes: 135 livres: Robert Dufour, Cuavin, A.C., l'emporte sur Noël Paquette, Square A.C., par décision.
135 livres: Edouard Robert, National, l'emporte sur Cedric Mohammed, G.G., décision.
147 livres: Marcel Durand, Champêtre, par Léo Marquette, T.K.O. (2).
Trois rondes: 90 livres: Jerry Simpson, Champêtre, bat Réal Gagné, Westmount, décision.
130 livres: Allan Maheux, Happy Days, bat Fernand Bureau, National, décision.
135 livres: Emile Laurin, Champêtre, bat James Reid, 79th Battery, T.K.O. (2).
126 livres: André Gaudreau, Champêtre, bat Tommy Poce, 79th Battery, décision.
135 livres: Sidney Lutwak, N.H., bat Tony Ciarello, St-Paul, décision.
147 livres: Maurice Descoteaux, National, bat André Riopel, Square A.C., décision.
160 livres: Claude Labelle, Champêtre, par P.H. Beaupré, K.O. (2).
126 livres: Don Coull, 79th Battery, bat Sammy Fortugno, Champêtre, décision.

Dans le monde du Base-Ball

Ligue Internationale
Springfield 7, Montréal 6.
Syracuse à Rochester (joute remise: pluie).
Jersey-City à Buffalo (joute remise: pluie).
Baltimore à Toronto (joute remise: pluie).

Ligue Nationale
Chicago 6, New-York 0.
Pittsburgh 10, Brooklyn 5.
Boston à St-Louis (joute remise: pluie).
(Seules joutes écoulées).

Ligue Américaine
Boston 5, Detroit 1.
New-York 4, St-Louis 2.
Washington 3, Chicago 2.
Philadelphie 9, Cleveland 8.

AUJOURD'HUI
Ligue Internationale
Springfield à Montréal, 8:30 p.m.
Syracuse à Rochester (soir).
Jersey-City à Buffalo (soir).
Baltimore à Toronto (soir).

Ligue Nationale
Brooklyn à Cincinnati (soir).
Philadelphie à Pittsburgh.
Boston à Chicago.
New-York à St-Louis (soir).

Ligue Américaine
St-Louis à New-York.
Chicago à Washington (soir).
Cleveland à Philadelphie (soir).
Detroit à Boston.

Le Boston en 1ère place

Les Red Sox ont amélioré leur position hier en l'emportant sur les Tigres de Détroit dans la Ligue Américaine

Boston, 10. — Les Red Sox de Boston ont enregistré une importante victoire hier dans les séries de la Ligue Américaine, car en triomphant des Tigres de Détroit par le compte de 6 à 1, les hommes de Joe McCarthy ont pu monter en première place dans le classement.

Mel Parnell, un gaucher, qui a remporté 25 victoires l'an dernier, a alloué 9 coups sûrs espaces pour remporter sa 3e victoire de la saison. Il a ainsi eu le meilleur sur Virgil Trucks, qui a subi son premier échec de la saison.

Parnell a perdu son blanchissage à la 6e manche.
DETROIT 000 000 100—1
BOSTON 011 012 10x—6

AUTRES JOUTES
Cleveland 001100051—8 10 1
Philadelphie 01007011x—9 12 0
Gromek, Pieretti, Zoldak, Rozek, Benton et Hegan, Murray; Wyse, Scheib et Guerra.
Chicago 000000200—2 9 1
Washington 00300000x—3 9 0
Heafner, Judson, Cain et Masi; Hittle et Evans.
St-Louis 000010001—2 3 4
New-York 02020000x—4 9 1
Ostrowski, Overmire et Lollar; Lopat et Berra.

Le Montréal aidera les sinistrés de Rimouski

Au cours de la joute d'hier soir, au Stade Montréal, alors que les Royaux de Walter Alston en venaient aux prises avec les Cubs de Springfield, le gérant général de Montréal a réuni les journalistes et leur a annoncé que la direction de son club avait décidé de venir en aide aux sinistrés de Rimouski et vendredi soir, alors que les Orioles de Baltimore seront au stade pour inaugurer une nouvelle série, les recettes de cette joute seront versées aux infortunés de cette ville qui ont perdu tous leurs biens dans l'incendie qui détruisit une partie de cette coquette ville du bas du fleuve.

M. Hector Racine, président du Montréal, et les autres officiers des Royaux ainsi que Branch Rickey, le boss des Dodgers de Brooklyn et du Montréal, ont accepté avec empressement la suggestion de Buzz Bavasi et les Orioles ont accepté de verser la part qui leur revient et tous les employés ont accepté de donner leurs services gratuitement. Les quatorze premières rangées seront réservées et les billets se vendront \$1.35. Les amateurs qui seraient empêchés d'assister à la partie de vendredi soir pourront aider les sinistrés en envoyant leur offrande à la direction du Montréal, aux soins de Buzz Bavasi.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

En plusieurs circonstances les sportifs de Montréal ont aidé les bonnes causes et nous sommes convaincu que les reverts du baseball et le public en général fera preuve d'une grande générosité en cette occasion.

FORUM

CE SOIR à 8 h. 30
LUTTE
POUR LE CHAMPIONNAT
Yvon Robert
vs
Whipper Billy Watson

Malgré notre pauvreté...

Un groupe de jeunes de Mont-Rolland nous font parvenir, malgré leurs maigres revenus, un chèque au montant de \$3.00. "Quoique un peu loin de vous, nous comprenons quand même l'importance de l'existence d'un journal indépendant et catholique tel que le vôtre, nous disons. Continuez votre œuvre envers et contre tous".

LE CLASSEMENT

Ligue Internationale
MONTREAL 9 4 892
JURNEY-CITY 9 4 892
Rochester 6 5 545
Syracuse 6 5 545
Baltimore 6 5 545
Springfield 8 8 500
Toronto 4 6 285
Buffalo 3 10 231

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale
Brooklyn 11 7 811
Philadelphie 12 8 600
St-Louis 10 8 556
Chicago 7 6 538
Boston 10 9 526
Pittsburgh 10 9 526
New-York 5 9 357
Cincinnati 4 13 235

LE CLASSEMENT

Ligue Américaine
Boston 14 7 667
Detroit 10 5 667
New-York 10 7 558
Washington 9 7 563
Philadelphie 7 10 412
Cleveland 6 9 400
Chicago 4 9 308
St-Louis 4 10 286

Louez un STUDEBAKER 1950

Fameux pour sa performance... ses lignes audacieuses... son confort...
Vous êtes assurés: P/D - \$2000 - P/L - \$75,000 et \$150,000
Aussi une flotte de camionnettes STUDEBAKER 1950

L'écurie du Dr Ruttemberg représentée à Blue Bonnets

Blue Flares, le rapide coursier appartenant au Dr Ruttemberg, de Floride, est au nombre des premiers chevaux arrivés à la piste Blue Bonnets en vue de la saison des courses qui commencera le 20 mai prochain. Ce cheval de handicap était au nombre des douze pur-sang que l'entraîneur Anthony Wool a transportés par vanne de Lincoln Downs. Cette écurie sera une des plus importantes que l'on verra à Blue Bonnets cet été. Wool lui-même est le propriétaire de Ring Master, Hagarty, Zac's Image, Eastonian, Dartmouth, Play Gipsy et Flo G. Il a par ailleurs sous ses soins les chevaux du Dr Ruttemberg qui sont, en plus de

Blue Flares, Jim's Jeanie, Zac et West Meadow.

L'arrivée des chevaux bat son plein et les bureaux du secrétaire Jimmy Phelan sont une ruche d'activité. Parmi les derniers arrivés à la piste l'on peut mentionner Andrea Kay, qui est venu du Rhode Island avec Insulate, Gard Game, Helen Red, Fashion Plate et Malowan.

Mlle Ruby Mourar, une dame entraîneur, a établi ses quartiers généraux avec Brookandulle, Psychic Wave, Tempest War et Light Donna. W. R. Smith, de Waterloo, New-York, est arrivé avec les chevaux suivants: Know Hill, Navy Time, Random Chad, Ranger Boy et Darlinfler.

Entre temps la fièvre des courses se propagera demain jusqu'à Verchères où le sportsman Russell Grauil sera l'hôte des journalistes et des chroniqueurs de la radio sur son Luxiana Ranch. Cette réception est organisée par le syndicat d'éleveurs qui a fait l'acquisition du fameux Porters Cap il y a deux ans. L'occasion sera pour lui de constater le merveilleux travail accompli à Verchères et ils leur suffiront de voir l'allure endiablée et respirant la santé des quinze rejets du fameux étalon pour être convaincu que l'élevage dans notre province a des possibilités illimitées.

Dans la Ligue Provinciale

Dans la ligue Provinciale hier soir, les Red Sox de Granby n'ont frappé que six coups sûrs, mais il est quand même défait le Saint-Hyacinthe au compte de 11 à 10 en dix manches pour remporter leur troisième victoire consécutive. Les joueurs du St-Hyacinthe ont frappé quinze coups sûrs, mais ils ont été erratiques dans les moments opportuns.

Rochette, qui a remplacé Pinelli au monticule a été crédité de la victoire tandis que McDonald a été le perdant.

Dans l'autre partie, les Cubs de Drummondville ont eu raison du St-Jean au compte de 7 à 6. White, aidé de Smith à la neuvième manche, a été crédité de la victoire tandis que Sabine a été le lanceur vainqueur.

Farnham 000000000 2 1
Sherbrooke 10210000x 4 9 1

Batteries: Noble, Sevalam (4) et Marcl; Shapiro et Pascual.
Drumville 001200310—7 12 0
St-Jean 000000105—6 8 4

Batteries: White, Smith (9) et Ashby; Sabine, Robitaille (7) Berke (9) et Devlin.
Granby 0200402221—11 6 3
St-H'the 6000210520—10 15 2

Là où la PROPRETÉ est essentielle...

Les pas des infirmières ne font aucun bruit sur la surface imperméable et lisse du linoléum Dominion, posé dans les corridors et les salles des hôpitaux. En plus d'être hygiénique, il aide à faire observer la rigoureuse consigne: "Silence, s.v.p."... Sa haute teneur en liège lui donne une élasticité qui facilite le va-et-vient incessant du personnel. Et il est aidé d'en préserver la constante et parfaite propreté — un peu de cire de fois à autre, un frottage facile, et un coup de vadrouille au besoin. Enfin, le linoléum se prête à des fins très diverses... il jouera discrètement le même rôle hygiénique dans les écoles et institutions, hôtels, restaurants, bureaux, magasins et logis particuliers.

Nous offrons aussi des carrelages en linoléum ou en Marboléum

Si vous êtes en quête d'un carrelage à la fois élégant et original, servez-vous de linoléum ou de Marboléum Dominion sous forme de "tuiles" ou carreaux. Leurs couleurs et dessins attrayants permettent de créer des "parquets" extrêmement variés et d'un goût toujours irréprochable.

LINOLÉUM Battleship DOMINION et MARBOLÉUM

partout et à toutes fins

DOMINION GILCLOTH & LINOLÉUM COMPANY LIMITED - MONTREAL

Ouverture des journées médicales, hier, à l'Université de Montréal

Symposium sur les cancers les plus fréquents

Hier, à l'Université de Montréal se sont ouvertes les journées médicales 1950, sous la présidence d'honneur de l'honorable J.-H.-A. Paquette, ministre provincial de la santé, et sous la présidence active du docteur Origène Dufresne.



Docteur Origène DUFRESNE

Au déjeuner, le conférencier invité était M. René Guénette, secrétaire-adjoint à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Sous le titre: "Variations sur un thème de Maurice Chevalier", M. Guénette a traité de la santé, de son influence sur le développement de la personnalité de l'enfant.

Le développement de la personnalité de l'enfant est une des responsabilités de l'école. Toutes sortes d'éléments font obstacle à ce développement. Par exemple, des troubles physiologiques, souvent occasion d'émotions mentales et morales, compromettent ou du moins retardent l'épanouissement de cette personnalité.

A défaut de la famille, trop souvent ignorante, distraite, l'école doit s'intéresser tous les jours à la santé des écoliers. Mais parce qu'il n'est pas de son ressort de découvrir les tares physiques des enfants, l'école doit s'en remettre à des médecins et à des infirmières. Plus les uns et les autres seront nombreux et compétents, plus efficace sera le dépistage des difficultés d'ordre physiologique, par tant meilleure sera la santé des enfants. Ils auront ainsi plus de chance de progresser intellectuellement et moralement. Au lieu d'être plus tard un fardeau pour la société, ces enfants seront un actif.

La médecine devra donc poursuivre ses recherches dans les domaines relativement nouveaux de la pédiatrie, de la psychiatrie, etc. A une opinion publique éclairée d'encourager les recherches dans cet ordre d'idées. La création de nombreux laboratoires, la mobilisation de toute une armée de savants occupés à ces travaux, ne sont pas pour une nation une occasion de nouvelles dépenses, mais plutôt l'assurance de nouvelles conquêtes de l'homme au bénéfice de l'homme.

Symposium sur les cancers

L'avant-midi a été consacré à un symposium sur les cancers les plus fréquents, sous la présidence du Dr Pierre Smith, qui a lui-même traité du cancer de l'estomac.

Parmi les cancers du tube digestif, celui de l'estomac est l'un des plus décevants à la fois pour le clinicien et pour le chirurgien, et partant l'un des plus graves. Lorsque le tableau symptomatique est au complet et que le diagnostic clinique s'impose d'emblée, la lésion est déjà sans recours. Le malade souffrant, amaigri, vomisseur, à tumeur gastrique palpable, à fortiori hémorragique, adénopathique et ascitique, est un incurable. Environ 50% des cancéreux de l'estomac qui viennent consulter trois mois après le début des troubles gastriques confirmés sont opérables.

C'est donc dans l'interprétation de symptômes beaucoup plus imprécis qu'il faut s'efforcer d'établir un diagnostic précoce qui commandera de suite une intervention chirurgicale qui peut alors

être définitivement curative. Le docteur G. Pinsonneault a traité du cancer du sein qui est le plus fréquent des cancers de la femme et le plus fréquent des cancers en général.

Le cancer du sein est la vedette de la cancérologie. Il est le plus fréquent des cancers de la femme et le plus fréquent des cancers en général. Sa marge de malignité est extraordinairement étendue. Son diagnostic prête parfois à des difficultés insurmontables. Le pronostic de son évolution est à peu près impossible. C'est, de tous les cancers, celui qui compte le plus grand nombre de formes inclassables, celui qui possède la géographie métastatique la plus variée, celui dont la thérapeutique est le plus ardemment discutée, celui dont la guérison définitive est la plus problématique et la plus tardive, et enfin celui qui a inspiré la nomenclature la plus embrouillée et la littérature la plus contradictoire. Aucune méthode ne continue à faire tant de morts, tout en restant si mal connue. Et par une ironie des choses, c'est encore le cancer du sein qui nous découvre le plus d'horizon sur l'étiologie des cancers en général.

"Grâce aux modifications apportées à la technique chirurgicale par la pratique de l'opération à deux équipes, le taux d'opérabilité de ces tumeurs (cancers du rectum) a augmenté considérablement", a démontré le docteur Beaudet. Roulx, tandis que le docteur Paul Brodeur indiquait que la curabilité du cancer de l'utérus dépend comme dans tout cancer d'un diagnostic précoce, d'où l'importance du rôle que peut et doit jouer le médecin praticien dans son dépistage. L'essentiel est l'examen clinique gynécologique complet.

Réunions de la S.S.J.B.

St-Arsène.—Réunion régulière de la Société St-Jean-Baptiste ce soir à 8.15 au local habituel, tous nos membres sont priés d'être présents.

St-Pierre-A.L.—Réunion régulière ce soir à 8.15 au sous-sol de l'église, 2e ave, Ville St-Pierre. Invitations à tous ses membres.

St-Bern-de-S.—Réunion régulière ce soir à 8.51 en la salle Gravel. Les membres seront présents.

LETTRE D'OTTAWA

(suite de la page 4)

etc. sans tenir compte de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, il aurait employé un langage propre à cette fin.

Pas comparables à un Parlement souverain

"Il ne semble pas raisonnable de donner le nom de Parlement à une assemblée législative qui ne peut voter de lois touchant le commerce, la douane, la navigation, la banque, les poids et mesures, la faillite, les brevets d'invention, les droits d'auteur, la naturalisation, le service postal et les offenses criminelles. Cas industries et ces services publics sont les os et les nerfs d'une nation. Leur activité s'étend aux pays étrangers et sont souvent l'objet de traités internationaux. Ils doivent tomber sous une autorité parlementaire reconnue par le monde entier. Ils ne tombent pas sous la juridiction de nos législatures provinciales qui traitent seulement de matières locales qui leur ont été assignées par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, un statut impérial qui les place, pour ce qui a trait à l'administration des affaires publiques, dans une position tellement inférieure qu'elles ne sont comparables à aucun Parlement souverain. C'est probablement parce qu'ils avaient cette idée à l'esprit que les auteurs de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ont refusé de donner à ces législatures les immunités, privilèges et pouvoirs de la Chambre des communes du Parlement du Royaume-Uni.

"La procédure prescrite par l'A.A.N.B. pour ce qui a trait à la nomination des membres du gouvernement démontre clairement qu'un véritable système parlementaire n'existe pas dans les provinces. Le Conseil exécutif d'une province se compose de telles personnes que le lieutenant-gouverneur "juge aptes" (Art. 85). Pour ce qui est du Dominion, il existe un Conseil privé convoqué par le gouverneur général (Art. 11) et c'est parmi ce Conseil que le cabinet est choisi conformément aux principes de la constitution du Royaume-Uni. "Il existe dans chacune des pro-

Trois nouveaux curés dans le diocèse des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 10 (D.N.C.) — MM. Camille Alarie et Charles-Edouard Garceau, viennent d'être nommés respectivement curés des paroisses Saint-Georges de Champlain et de Saint-Séver. Ces nominations, annoncées vendredi matin par l'évêché entrèrent en vigueur incessamment. M. l'abbé Camille Alarie était desservant de la mission Saint-Joseph de Meklinac depuis 1944, lors de sa nomination comme curé de la paroisse de Saint-Georges de Champlain. M. l'abbé Charles-Edouard Garceau occupait le poste d'aumônier du couvent des RR. SS. de la Providence, à Saint-Tite de Champlain, lorsqu'il a été choisi comme curé de la paroisse de Saint-Séver. Tous deux ont une vaste expérience du ministère paroissial, car ils ont occupé divers postes à travers tout le diocèse.

M. l'abbé Théophile Trudel, vicaire à Saint-Barnabé, vient également d'être nommé curé desservant de la mission Saint-Joseph de Meklinac, dans le haut Saint-Maurice. M. le curé T. Trudel succède à M. l'abbé Camille Alarie, qui a été nommé curé de la paroisse Saint-Georges de Champlain. M. l'abbé T. Trudel est âgé de 45 ans.

Pas d'entente avec Vienne sans accord sur Trieste d'abord

Moscou, 10 (A.P.) — Par l'intermédiaire de l'organe officiel du parti communiste russe, Pravda, les Soviétiques ont aujourd'hui compris qu'ils ne signeront de traité définitif de paix avec l'Autriche qu'après avoir réglé le problème de Trieste avec les autres grandes puissances. L'article rédactionnel non signé de Pravda dit ne pas voir pourquoi Moscou pourrait avoir confiance dans l'exécution du traité autrichien tant qu'on n'aura pas donné suite au traité de paix avec l'Italie, surtout en ce qui regarde Trieste.

Et d'ajouter que, même si les Alliés parvenaient à s'entendre et à signer un traité avec l'Autriche, le Kremlin demeurerait à bon droit sceptique quant à la bonne foi des puissances occidentales. Cet article fait suite à la 253e réunion des délégués des Quatre Grands chargés de négocier un traité avec Vienne, réunion qui s'est terminée sur une impasse comme toutes les précédentes.

Assemblée générale du Comité de défense contre la tuberculose

M. le Dr Hugh E. Burke est réélu président — M. le Dr Hermann Gauthier, de Mont-Joli, au nombre des directeurs — Plusieurs résolutions sont adoptées — Succès du cours de perfectionnement

A l'occasion du cours de perfectionnement en tuberculose pulmonaire qui a eu lieu du 1er au 6 mai à l'Université de Montréal, sous les auspices du comité provincial de défense contre la tuberculose, plusieurs manifestations se sont déroulées auxquelles assistaient non seulement les trente et un cliniciens et boursiers inscrits comme élèves réguliers, mais plusieurs physiologistes de la province et de l'étranger, de même que les représentants des ligues antituberculeuses. La dernière de ces manifestations, vendredi soir le 5 mai, au Cercle Universitaire, a été l'assemblée générale annuelle du comité provincial de défense.

Le président, le Dr Hugh E. Burke, a donné lecture du rapport de l'année 1949, rapport publié dans les journaux de samedi. On a procédé ensuite au choix des directeurs suivants: les docteurs J.-A. Jarry, J.-A. Couillard, J.-A. Vidal, Roland Desmeules, Fernand Hébert, Jean Grégoire, G. J. Wherrett, ex-officio, et les docteurs H. E. Burke, Adélar Groulx, Alphonse L'Espérance, A. R. Foley, Armand Frappier, Geo. Grégoire, Hervé Beaudoin, Gérard Michaud, Lasalle Lalerge, Léo Ladouceur, Marcel Verschelden, C. W. MacMillan, Learn Phelps, Marc Bergeron et Hermann Gauthier, directeur médical du sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli, nouveau membre du comité. Le Dr Burke

demeure président, le Dr L'Espérance, vice-président et le Dr Georges Grégoire, trésorier. M. Jean-Marie Turgeon fut également confirmé dans ses fonctions de publiciste.

Plusieurs résolutions ont été adoptées. Entre autres, le comité provincial de défense contre la tuberculose a décidé de s'adjoindre un comité d'honneur ou consultatif, formé de membres non-médecins, et un sous-comité de jeunes phthisiologues, les membres de ces comités et sous-comités devant être désignés lors d'une prochaine séance régulière. Des félicitations et des remerciements ont aussi été adressés aux gouvernements provincial et fédéral, au Dr Armand Frappier et à l'Institut de microbiologie de Montréal, aux ligues antituberculeuses de la province, aux journaux et à la radio. Le comité provincial a tenu à exprimer une gratitude particulière aux membres du sous-comité du cours de perfectionnement: le Dr Burke, président, les Drs Hébert et L'Espérance, vice-présidents, le Dr B. G. Bégin, secrétaire et en charge de l'organisation, les Drs Paul Carrière, Roland Guy et Maurice Beauharnois. L'octroi de bourses d'études à des médecins a été vivement apprécié et le comité a émis le vœu que ces bourses soient multipliées. Enfin, de souhaits de rétablissement ont été formulés à l'adresse des Drs J.-A. Vidal et J.-A. Couillard.

Le presbytère de Rimouski menacé par les flammes

Rimouski, 10 (D.N.C.) — A 11 h. 30 hier matin, le presbytère de la paroisse St-Germain qui avait été prodigieusement épargné lors du sinistre, a failli à son tour être la proie des flammes. En effet, la brigade des pompiers a été appelée au presbytère pour éteindre un feu qui avait pris naissance sous le toit. On croit que le feu aurait couvé durant plusieurs heures avant de se ranimer. Les pompiers ont rapidement maîtrisé ce début d'incendie.

Quatre édifices détruits par les flammes à Saint-Guy de Rimouski

St-Guy de Rimouski, 10 (D.N.C.) Un violent incendie a fait des ravages considérables, samedi dernier, dans cette localité du Bas du Fleuve. L'usine de M. Alphonse Sirois, un magasin, une maison de pension et une école ont été rasés par les flammes. Deux cents hommes ont participé à la lutte contre l'élément destructeur. On croit que cet incendie a pris naissance dans la cave de la maison de pension.

L'honorable Juge Thomas Tremblay, président de la Ligue antituberculeuse de Québec, a félicité le comité provincial de défense de son travail et M. C.-O. Monat, président de la Ligue antituberculeuse de Montréal, a souligné le remarquable succès du cours de perfectionnement, initiative du même comité. Un second cours sera organisé l'an prochain à Québec, à l'Université Laval.



APPROCHES D'UN PONT BLOQUE PAR L'EAU — La Rivière Rouge, dont le niveau actuel dépasse tout ce qui s'était vu au Manitoba depuis un siècle, ferme les approches du pont Norwood, qui relie Winnipeg à St-Boniface, comme on le voit ici. Il en est de même pour le pont Provencher. (Cliché C.F.)

Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine tiendra son assemblée bimensuelle cet après-midi, à 4 heures.

Bas de laine volé avec les \$1,000 qu'il contenait

Un brave Italien, pensionnaire au numéro 6595 de la rue Fabre, a constaté ces jours derniers que le petit pécule qu'il avait soigneusement dissimulé dans un bas de laine au fond d'un tiroir s'était soudain envolé. La somme de \$1,000 est portée disparue. Selon l'énoncé de la plainte,

le vol en question pourrait remonter à quelques semaines. Le plaignant, M. Daniel Dilauro, a révélé qu'il s'agissait de deux bons d'épargne du Canada, d'une valeur respective de \$500, émis à son nom.

La sûreté enquête sur ce tour de prestidigitateur.

"Le Devoir" et les ouvriers... Un ouvrier d'Arvida nous envoie, avec sa modeste souscription, le mot suivant: "Seul le 'Devoir' est toujours sur la brèche pour nous défendre, nous, les ouvriers". SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

Advertisement for Dupuis sewing machines. Features a woman in a dress and a sewing machine. Text includes: "Donnez à MAMAN une superbe machine à coudre 'White'", "un cadeau qui lui rappellera votre affection tous les jours de sa vie", "LA White ROTATIVE EST INSURPASSABLE", "Le MODELE CONSOLE occupe peu d'espace... véritable noyer... Fabrication supérieure munie de quatre griffes permettant de faire des coutures droites sans guide dans les deux sens et toutes les épaisseurs de tissus... CHEZ DUPUIS 199.50", "4 COURS GRATUITS", "Toutes les dames rêvent de confectionner elles-mêmes leurs vêtements... DUPUIS aide la réalisation de ce désir en donnant 4 COURS GRATUITS sur le fonctionnement de votre machine à coudre et sur l'emploi des divers accessoires qui contribuent à faciliter et perfectionner vos travaux de couture.", "Le modèle 'REINE ANNE' Un meuble luxueux en beau noyer choisi... les pieds recourbés délicats ajoutent à sa belle apparence et en font un meuble qui rehaussera la beauté de votre ameublement. Il possède toutes les caractéristiques importantes WHITE 209.50", "15% Comptant Solde par mensualités Supplément équitable", "Dupuis Frères", "RAYMOND DUPUIS président A. J. DUGAL vice-président"

Advertisement for Café Thé Confiture and DESY products. Text includes: "ADOPTÉZ LES PRODUITS DESY RECONNUS LES MEILLEURS J.-A. DESY L' MONTREAL"

Advertisement for Shell Premium ACTIVÉE. Text includes: "Shell Premium 'ACTIVÉE' est l'essence au plus haut rendement que votre auto puisse utiliser!"